

SUPPLEMENT

L'ECHO

DU

BAS ST-LAURENT

DOUXIEME ANNEE

RIMOUSKI, LE 5 OCT. 1944

NUMERO 35

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski

Ses initiatives - Ses oeuvres - - Fév. 1937 a oct. 1944

MESSAGE DU PRESIDENT

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski est heureuse de profiter de la présente opportunité tout à fait spéciale pour rendre hommage à tous ceux qui ont vraiment à coeur le progrès de notre région et le bien de la population.

Notre plaisir est d'autant plus grand, que l'occasion nous en est fournie précieusement par ceux qui nous aident le plus dans notre oeuvre, et dont, en retour, le succès en regard du bien commun, constitue notre principale raison d'exister. En effet, c'est grâce à la bonne obligeance des dirigeants de l'Echo du Bas St-Laurent qui ont placé si généreusement les pages de leur journal à notre disposition et à la sympathie agissante de nos commanditaires qui ambitionnent de voir Rimouski toujours au premier plan. S'il nous est possible de vous présenter cette esquisse plutôt commerciale il est vrai, de notre ville, aussi nous est-il très agréable de remercier de façon toute particulière ces collaborateurs à l'esprit ouvert et progressif, et de les assurer de notre entier concours dans toutes leurs initiatives de belle valeur pour la collectivité.

La condescendance habituelle et la bienveillance coutumière des autorités religieuses et civiles à notre égard se continuent et nous



M. PAUL-HENRI LAVOIE,
président actuel de la Chambre
Cadette de Rimouski

en sommes des plus heureux et des plus fiers : ces dispositions sont indispensables à tout progrès réel qui doit absolument se fonder sur l'ordre, la bonne entente et un sincère désir de servir.

Notre reconnaissance s'étend à tous les citoyens qui nous secondent dans notre travail, qui s'intéressent de façon pratique à notre groupement et dont la largeur d'esprit et le sens social justement orienté ne peuvent se satisfaire d'un rôle de spectateur indifférent, encore moins de celui de critique arbitraire ou même malveillant.

Un bref coup d'oeil rétrospectif démontre que le travail accompli par notre Chambre depuis sa fondation est immense et couvre de nombreux champs d'activité; la Chambre locale a jusqu'ici joué parfaitement son rôle. Mais ce n'est là évidemment qu'un départ : la période qui s'annonce allourdira beaucoup la besogne de ces groupements de jeunes, et les problèmes que posera la réorganisation du monde de demain intensifieront les difficultés; l'interdépendance de plus en plus grande des domaines économique, politique, social et moral, accroît grandement les responsabilités et nécessite une compétence augmentée et un souci de plus en plus grand de la chose publique.

Il nous faut être prêts à assurer cette lourde tâche, et aucun retard n'est permis. Mais toute réalisation d'envergure dans ce sens, exige le concours complet de toutes les bonnes volontés; une élite heureusement assez nombreuse reconnaît déjà ses responsabilités, nous l'en remercions. Mais il faut de toute nécessité que tous comprennent et acceptent de bon coeur le rôle primordial dévolu à chacun dans cette croisade pour le progrès, la justice, la vérité.

Paul-Henri Lavoie,
président.

Septembre 44

La Chambre des Jeunes de Rimouski fut fondée le 11 février 1937

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE FONDATION

Jeudi soir, le 11 février 1937, à 9 heures du soir, se réunissaient dans la salle des jeux du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce environ 50 jeunes gens, pour répondre à l'invitation faite par MM. Henri-A. Martin et Gérard Legaré, de Rimouski, dans le but de fonder une chambre de Commerce de Jeunes.

Dès le début de l'Assemblée, MM. Henri-A. Martin et Maurice Bellavance furent respectivement élus Président et Secrétaire de l'Assemblée.

Pour faire suite à la demande générale, M. Martin exposa très brièvement et en grandes lignes le but de la convocation présente et lut certaines clauses de la Constitution de la Fédération des Chambres de Jeunes de Québec.

L'Assemblée ne put cependant s'accorder lorsqu'il s'est agi de fixer la limite d'âge des membres aspirants. Une clause de la constitution de la Chambre des Jeunes de Québec spécifiait que les membres devaient être âgés de 21 à 35 ans. Après discussion très vive de cette question, il fut décidé, sur proposition de Mtre Arthur Gendreau, de régler le différend par un vote secret, lequel vote donna le résultat sui-

vant :

30 votes furent enregistrés en faveur de la limite de 35 ans, 10 votes furent enregistrés en faveur de la limite de 40 ans, 7 bulletins furent annulés.

A la suite de ce vote, M. Martin, le Président de l'Assemblée, qui s'était fait le défenseur des plus de 35 ans, refusa de continuer à présider l'assemblée, M. Godbout Gilbert invita alors Mtre Arthur Gendreau à remplacer le président démissionnaire, celui-ci déclina cependant cette invitation et après qu'il eut fourni d'autres explications relativement au programme et à la constitution de cette chambre, il fut proposé par M. Godbout Gilbert et secondé par M. Padoue Thériault que la constitution de la Chambre de Commerce des Jeunes soit adoptée par Rimouski sujet à modifications.

Les personnes dont les noms suivent ont ensuite donné leurs noms comme membres aspirants :

MM. Conrad Pineau, Paul Filion, Arthur Gendreau, Gérard Drapeau, Charles Bellavance, Godbout Gilbert, Cyrille Duchesne, Léon Caron, Armand Desrosiers, Roger Vachon, Lionel Michaud, Urbain Bernier, A. Gélard Garon, Noël Ouellet, Phi-

lippe Ross, Yvon Lepage, Padoue Thériault, X. Martel, Jos. Moreau, Albert Dionne, Alphonse Larochelle, Albert Fournier, L.-P. Amiot, Jos. Roy, Camille Rousseau, Russell Murphy, P.-R. Dufour, Lévis Lepage, Roland Boucher, Lionel Rioux, Arthur Poirier, Roméo Gagné, Edmond Martin, Gérard Legaré.

On procéda ensuite à l'élection d'un Bureau de Direction Provisoire.

Il fut proposé par M. Godbout Gilbert, secondé par Mtre Arthur Gendreau, que M. Gérard Legaré soit élu Président.

Proposé par Léon Caron et secondé par Charles Bellavance que M. Yvon Lepage soit Vice-Président.

Proposé par M. Charles Bellavance et secondé par M. Roger Vachon que M. Léon Caron soit élu deuxième Vice-Président.

Proposé par M. Yvon Lepage et secondé par M. Charles Bellavance que M. Godbout Gilbert soit élu Secrétaire Trésorier.

Proposé par M. Edmond Martin et secondé par M. Padoue Thériault que M. Alphonse Larochelle soit élu Directeur.

Proposé par M. Charles Bellavance et secondé par M. Godbout Gilbert que M. Padoue Thériault soit élu Directeur.

Proposé par M. Gérard Legaré et secondé par M. Godbout Gilbert que M. Camille Rousseau soit élu Directeur.

Proposé par M. Yvon Lepage et secondé par M. Léon Caron que M. Arthur Gendreau soit élu Directeur.

Proposé par M. Léon Caron et secondé par M. P.-R. Dufour que M. Lucien Deschenes soit élu Directeur.

Toutes ces nominations furent acceptées à l'unanimité de l'Assemblée.

Le nouveau Président, M. Legaré, remercie l'Assistance du témoignage de confiance qu'elle venait de lui accorder et lui promet en retour sa plus entière collaboration.

M. Lucien Deschenes clôt la réunion en demandant au nouveau bureau de Direction de

faire pression auprès de la Chambre Senior pour que celle-ci hâte sa réorganisation et se réunisse le plus tôt possible, afin de permettre à la Chambre Cadette de collaborer étroitement avec son aînée. Il croit que les membres non acceptés à cause de la clause de minimum sont pleinement qualifiés pour faire partie de la classe Senior et s'ils tiennent à s'émettre dans la classe junior, le bureau de Direction aura à considérer l'opportunité de la chose en temps et lieu. La séance est levée.

Godbout Gilbert,
Sec.-Trés.
Gérard Legaré,
Président.

APPRECIATION DE S. H. LE MAIRE

LA VILLE DE RIMOUSKI
Rimouski, P. Q.

CABINET DU MAIRE

Rimouski, 15 août 1944.

Monsieur l'Editeur,
"Echo du Bas St-Laurent",
Rimouski, P. Q.

Cher Monsieur,

Je vous félicite ainsi que la Chambre de Commerce Junior de Rimouski, pour l'idée de souligner dans un numéro spécial de votre journal les activités des Chambres de Commerce des Jeunes et particulièrement celles de la Chambre de Rimouski.

Non seulement ces Chambres sont un excellent instrument de préparation de la génération montante aux rôles de dirigeants dans les domaines économiques et sociaux, mais elles ont déjà des réalisations et mais elles ont déjà des réalisations et des concours nombreux et appréciables à leur crédit.

Elles peuvent compter sur la sympathie aussi sincère que franche du Conseil de ville.

Votre bien dévoué,
P.-E. GAGNON.

PEG/ml

COMPLIMENTS DE

Dionne Automobile Enr.

GARAGISTE

Agence FORD Motors

Albert Dionne, prop.

C. P. 371

271 St-Germain, Est

Téléphone 288 et 500

RIMOUSKI

Le Conseil d'Administration actuel de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski 1944 - 1945



HERVE LIZOTTE, I. F.
1er Vice-président



PAUL-HENRI LAVOIE
Président



JACQUES RINGUET, D. M.
2e Vice-président



ALPHONSE BELLEROSE
Trésorier



GEORGES-A. BOUCHARD
Secrétaire



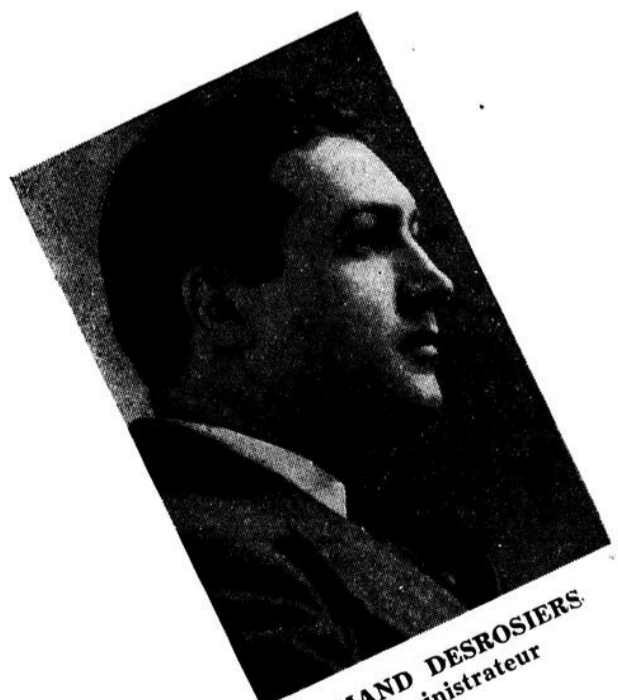
GERARD HUDON
Administrateur



C.-E. LAVOIE
Administrateur



JEAN BLANCHET
Administrateur



ARMAND DESROSIERS
Administrateur



ROGER THOMAS, I.
Administrateur



GERARD BOUTET
Administrateur

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI COMPTE AUJOURD'HUI 107 MEMBRES

LEURS NOMS ET ADRESSES

— V —

ALBERT, François , cultivateur, Sacré-Coeur, cté Rimouski.	CANTIN, Charles , professeur, 17-A, Rouleau.	DUBE, Roger , commis, 20 de la Cathédrale.	HUDON, Jean-Marie , taxi, 143 Notre-Dame.	NADEAU, Jacques , comptable, Hôtel St-Laurent.
ARSENAULT, Fernand , typographe, 22 St-André.	CARON, Paul-Emile , caissier, 45 St-Pierre.	DUMAINE, Gérard , i.f., 180 St-Germain.	LABBE, Albert , contremaitre, 24 Tessier.	OUELLET, Amédée-A. , comptable, 37 St-Paul.
AMIOT, Arthur , gérant, 26 Lavoie.	CHOQUETTE, Lionel , agronome, 107 de l'Evêché.	DUMONT, Hervé , gérant, 4 St-Edmond.	LAVOIE, C.-E. , comptable, 271 St-Germain.	PARADIS, Louis-Marie , gérant, 161 St-Germain.
AMIOT, Gérard , gérant, 14 de la Cathédrale.	D'ASSYLVA, Ernest , i.e., Sacré-Coeur.	FILLION, Raoul , gérant, 21 St-Jean.	LAVOIE, Lawrence , 143 Notre-Dame.	PARE, Robert , annonceur, Poste CJBR.
BEAULIEU, Maurice , taxi, 280 St-Germain.	D'ASTOUS, Médard , aviculteur, Ecole d'Agriculture.	GAGNE, Lucien , commis, 98 Ste-Marie.	LAVOIE, Lionel , commis, Hôtel Georges VI.	PLOURDE, Joseph , taxi, 280 St-Germain.
BEAULIEU, Ronald , télégraphiste, 144 St-Germain.	DE CHAMPLAIN, André , commis, Avenue des Ursulines.	GAGNON, Albert , comptable, Hôtel St-Laurent.	LAVOIE, Roland , 28 Lepage.	POTVIN, Jean-Paul , commis, De la Cathédrale.
BELANGER, Gaston , gérant, 119 St-Laurent.	DE CHAMPLAIN, Isidore , coiffeur, 240 St-Germain.	GAGNON, Hervé , barbier, 276 St-Germain.	LAVOIE, Roger , commis, 28 Lepage.	RINGUET, Charles , 347 St-Germain.
BELISLE, Wilfrid , professeur, 8 St-Edmond.	DE CHAMPLAIN, Maurice , courtier, Camp de Rimouski.	GAGNON, Paul-A. , comptable, 173 Notre-Dame.	LAVOIE, Paul-Henri , agronome, Appt. 6, 351 St-Germain.	RINGUET, Georges , commis, 347 St-Germain.
BELLAVANCE, Roger , commis, Hôtel St-Germain.	DESJARDINS, Chs-H. , caissier, 105 St-Laurent.	GAGNE, Roméo , garagiste, 14 St-Jean-Baptiste.	LEBLANC, Jean-Marie , professeur, 9 Rouleau.	RINGUET, Jacques, D.M. , 141 de l'Evêché.
BELLEROSE, Alphonse , ass.-gérant, 192 St-Germain.	DESJARDINS, Edmond , chimiste, 29 St-Pierre.	GARON, Léopold , professeur, 3 Rouleau.	LEGARE, Gérard , journaliste, 288 St-Germain.	RIOUX, Arthur , agronome, 27 St-Jean.
BERGERON, Antonio , instructeur, Rue St-Pierre.	DESROSIERS, Armand , imprimeur, 9 St-Paul.	GAUTHIER, Antoine , professeur, 4 Avenue du Rosaire.	LEGARE, F.-X. , agent, Rue de l'Evêché.	RIOUX, Laurent , bijoutier, 200 St-Germain.
BERUBE, Lionel , comptable, 24 Rouleau.	DESROSIERS, P.-E. , barbier, 172 St-Germain.	GAUVREAU, Elzéar , professeur, 22 St-Louis.	LANDRY, J.-Paul , employé, 121 St-Jean-Baptiste.	RIOUX, Maurice , 8 St-Edmond.
BLANCHET, Jean , agronome, 85 St-Jean-Baptiste.	DIONNE, Paul , enquêteur, 2 Avenue du Rosaire.	GENDREAU, Pierre-Paul , agent, 46 Ste-Marie.	LEBLOND, Lionel , employé, 343 St-Germain.	RIVARD, Yves , garde-forestier, Rue St-Pierre.
BOUCHARD, G.-A. , gérant, 7-A, Ste-Anne.	DOYON, Louis-Léo , i.f., 240 St-Germain.	GIASSON, Chs-Eugène , agronome, 329 St-Germain.	LEBLOND, Victor , commis, 112 St-Pierre.	ROBICHAUD, Antoine , agent, 289 St-Germain.
BOUTET, Gérard , comptable, 3 St-Hubert.	DUBE, Gilbert , mécanicien, Couvent des Ursulines.	GILBERT, Godbout , gérant, 340 St-Germain.	LECLERC, Geo.-Henri , manufacturier, 99 St-Germain.	ROSS, Guy , annonceur, 174 de l'Evêché.
		HAINS, Alphonse , gérant, 36 Rouleau.	LEPAGE, Paul , marchand, Rue Belzile.	ROUSSEAU, Alphonse , commis, 8 St-Denis.
		HEPPELL, Roland , comptable, 145 St-Joseph.	LEVESQUE, Edgar , commis, 11 St-Paul.	ROY, Albert , gérant, 7 St-Jacques.
		HOUDE, Alexandre , représentant, 79-A de l'Evêché.	LIZOTTE, Hervé , i.f., 74 Ste-Marie.	ROY, Jos. , commis, 282 St-Germain.
		HUARD, Roger , commis, Rimouski-Ouest.	MAROIS, Roger , professeur, 24 St-André.	SANTERRE, Marc , mécanicien, 342 St-Germain.
		HUDON, Gérard , agronome, 62 de l'Evêché.	MARTIN, Jacques , huissier, 187 St-Germain.	SOUCY, Eustache , commerçant, 58 de la Cathédrale.
			MARTIN, Paul , Rimouski.	ST-PIERRE, Chs-A. , 105 de l'Evêché.
			MORENCY, J.-Paul , électricien, Hôtel Collin.	ST-PIERRE, Maurice , 105 de l'Evêché.
			MORIN, Aubin , comptable, 133 de l'Evêché.	TESSIER, Maurice , avocat, 105 de l'Evêché.
				THERRIAULT, Adelme , bijoutier, 149 St-Jean-Baptiste.
				THERRIAULT, Léonard , boulangier, 95 St-Jean-Baptiste.
				THIBEAULT, Gérard , mécanicien, 227 St-Germain.
				THOMAS, Roger , i.c., 175 St-Germain.

Avec les compliments

l'Imprimerie Blais

ISIDORE BLAIS, prop.

AVE DE LA CATHEDRALE Téléphone 188

Compliments de la

Librairie Blais

CHOIX VARIE DE LECTURES PHILOSOPHIE — HISTOIRE — POLITIQUE — SCIENCE — ARTS — CONTES — ROMANS

FOURNITURES DE BUREAU

PLUMES "WAHL EVERSHP" "WATERMAN" ET "PARKER"

ARTICLES DE FUMEURS, PAPETERIE, ETC., ETC.

ROMÉO BLAIS prop.

RIMOUSKI, Qué.

Avec les compliments de la

PHARMACIE MOREAULT

et de la

PHARMACIE SUCC. DRAPEAU Enr.

Mme L. J. MOREAULT, Ltée

66 de la Cathédrale et 23 St-Germain

RIMOUSKI.

Case postale 479

Tél. 62 et 63

Avec les compliments du

MAGASIN RIMOUSKI, LTEE

Marchandises sèches, pour

hommes, femmes et enfants

L. LENET, prop,

228 St-Germain, Rimouski.

AVEC LES COMPLIMENTS DE

WILFRID OUELLET

GARAGISTE

VENDEUR AUTORISE DE GENERAL MOTOR

Pontiac, Oldsmobile, Buick, Chevrolet et les G.M.C.

BIC. Qué.

Tél. 318-m-1

S. Fleurant, gérant, Rimouski.

L'avenir économique de la région de Rimouski

RAPPORT SOUMIS PAR LA CHAMBRE CADETTE DE RIMOUSKI AU CONCOURS SUR L'APRES-GUERRE ORGANISE PAR LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Sur une superficie totale de 2.089 milles carrés, 300 milles carrés seulement, sont considérés comme terres en culture.

Le fleuve St-Laurent longe toute la partie nord du comté, qui est borné au sud par le Nouveau-Brunswick, à l'est par les comtés de Matane et Matapédia et à l'ouest par le comté de Témiscouata.

Les 300 milles carrés de terre arable sont situés sur une langue de terre d'une profondeur variant de 3 à 12 milles, s'échelonnant sur la longueur du territoire. Le reste de l'espace est couvert de forêts, dans lesquelles les lacs et les rivières se multiplient. Fait significatif, les agglomérations du littoral sont toutes placées à l'embouchure d'une de ces rivières.

D'après les statistiques de 1941, la population totale se chiffrait à 44.233 habitants. Cette population est répartie dans une vingtaine de villages, dont le chef-lieu est Rimouski, qui compte 11.500 habitants, avec sa banlieue.

SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE

"A" Industrie forestière

L'industrie forestière tient le premier rang autant par son importance économique comme ressource naturelle que par le capital qui y est investi et la main-d'oeuvre qu'elle emploie.

En effet, l'industrie forestière compte 75 établissements dont 55 scieries et moulins. (Tableau I) Les principaux produits manufacturés se résument à ceux-ci :

Bois de sciage
Pulpe
Bois de fuseau
Traverses
Bardeau et latte
Boîtes d'emballage
Meubles

Le tableau I donne une idée assez exacte de l'importance, quant au volume de l'industrie du bois dans la région.

"B" Industrie agricole

En se plaçant au point de vue strictement industriel, les industries connexes à l'agriculture viennent en second lieu. La production laitière est à peu près également répartie entre la fabrication du beurre et du fromage. En tout huit beurreries et huit fromageries. (Voir Tableau

II). Il n'existe pas d'établissement industriel pour la transformation des produits animaux. La presque totalité des animaux sont expédiés vivants sur les grands marchés de Montréal et Québec, ne laissant qu'une infime quantité pour la consommation locale.

"C" Autres industries

Bien que moins importantes, relativement aux industries forestières et agricoles, les deux autres principales industries méritent d'être mentionnées à cause du nouveau champ d'action qu'elles ouvrent et des nouvelles méthodes d'utilisation qu'elles laissent entrevoir. Nous voulons mentionner l'usine d'extraction d'huile de foie de morue, établie à Rimouski depuis quelques années, et la tourbière de Pointeau-Père, dont les opérations ont débuté en 1942.

FACTEURS ECONOMIQUES

I — Transport

a) La ligne Montréal-Halifax, du chemin de fer Canadien National, traverse le comté dans toute sa largeur.

Pour illustrer l'importance économique du chemin de fer, suffit-il de dire qu'en 1943, à la seule station de Rimouski, plus de 11.000 wagons de marchandises ont été reçus et expédiés. Environ 75% de ces wagons ont servi au chargement du bois et des emballages.

b) Voies maritimes

Le port de mer de Rimouski est aménagé de façon à permettre à des océaniques de charger

et décharger leurs cargaisons durant huit mois de l'année. Il suffirait d'améliorations peu coûteuses, eu égard à l'importance accrue, pour en faire un port de mer utilisable en toute saison. Des études préliminaires ont été faites à ce sujet, mais apparemment, la guerre a empêché de réaliser les projets élaborés. Le port de Rimouski est le principal débouché au commerce, pour la Côte-Nord.

c) Voies aériennes

Le transport aérien est appelé à se développer d'une façon extraordinaire dans l'après-guerre. Jusqu'à présent, l'aéroport situé aux abords de Rimouski, n'effectue le service régulier de la malle et des passagers que durant la saison d'hiver. Il serait à l'avantage du développement commercial et industriel de la région, que cet aéroport soit opéré sur une plus grande échelle et de façon à concurrencer les autres moyens de transport advenant l'établissement d'industries nouvelles plus nombreuses.

d) Routes et camions

La route "Trans-Canada" dessert également tout le comté qu'elle traverse dans sa largeur. Dans tous les centres et villages, des routes de moindre importance la rejoignent. Un bon réseau de route cantonales relie entre eux, les bourgs et villages, de même que les centres de colonisation.

II — Main-d'oeuvre

Dans le comté de Rimouski, la main-d'oeuvre disponible non spécialisée est facile à obtenir. Quant à la main-d'oeuvre technique mi-spécialisée et spécialisée, des progrès assez satisfaisants ont été accomplis depuis le début de la guerre pour l'acquiescir. Nous parlerons plus loin des

moyens éducationnels utilisés à cette fin.

III — Marché local

Sans tenir compte des centres ruraux, on peut affirmer que le marché local, principalement à Rimouski, est appelé à se développer d'une manière encourageante. De plus en plus, la population augmente, et cela, sans que les industries de guerre soient à la base de cette augmentation de population. On sait que dans le comté, à l'exception d'une manufacture de boîtes, qui remplit des contrats de guerre, aucune industrie nouvelle ne s'est établie depuis le début des hostilités. Nous pouvons donc en déduire que l'augmentation de population révèle un état normal sur lequel on peut tabler pour l'établissement d'un marché stable.

IV — Agriculture

L'agriculture, sur sa base actuelle, se développe pour satisfaire à la demande du marché local en produits principaux. Cependant, sur un total de 3.700 fermes, seulement 80 s'adonnent à la culture des légumes pour la consommation locale. Les autres continuent l'exploitation de ce qu'on a convenu d'appeler les terres pour la grande culture, en vue de la production laitière. Les quelques chiffres suivants vous donneront une meilleure idée de l'exploitation agricole du comté.

Beurre exporté — 60%
Fromage exporté — 99%
Produits animaux exportés — 75%
Pommes de terre exportées — 75%

Pour satisfaire aux besoins du marché local, les fruits et légumes frais doivent être importés. Les techniciens en agriculture

Suite en page 7

Avec les compliments



BIJOUTERIE THERRIAULT

Horloger-bijoutier

Spécialité : montres *Loce* et *Kent*

J. Adelme Therriault, prop.

AVE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

Compliments de

Camille Bérubé

Marchand général gros et détail

80 de la Cathédrale

RIMOUSKI.

Case postale 468

Téléphone 51

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION...

Suite de la page 6

favorisent et encouragent toute-fois la culture maraîchère sur une plus grande échelle.

L'INDUSTRIALISATION EST-ELLE POSSIBLE ?

En examinant de près, les quelques faits mentionnés plus haut, on en déduit facilement qu'à l'exception de la grosse industrie forestière, (sciage et planage du bois), il n'existe pas d'industries proprement dites. D'un côté, production brute et possibilités énormes; de l'autre, transformation en produits de consommation presque nulle. (Tableau III).

L'AVIS DES INDUSTRIELS

Le développement industriel du comté repose sur l'établissement d'un pouvoir hydraulique plus puissant. En effet, on ne saurait établir d'industries nouvelles d'une capacité moyenne de production, sans offrir aux intéressés la force motrice dont ils auront besoin pour opérer de telles industries. On sait que certain gros établissement industriel de Rimouski possède son propre pouvoir électrique et il lui arrive de vendre une partie de sa force motrice électrique pour les besoins de la ville et des environs de Rimouski à la compagnie de distribution. Une fois le pouvoir hydraulique acquis, il faudrait songer à l'établissement d'industries basées sur la transformation des produits forestiers et agricoles. Autrement dit, les nouvelles industries auraient à leur disposition la matière brute nécessaire qu'il s'agirait de transformer en produits de consommation. Le mot "consommation" est em-

ployé ici dans son sens le plus large.

Peu d'industriels nous ont laissé entrevoir de changements dans le rendement de leurs propres industries. Il faut cependant prévoir que les plus gros établissements cherchent une adaptation nouvelle, répondant aux besoins de l'après-guerre pour leurs industries. Il est assez naturel que ces industriels ne divulguent pas leurs projets trop à l'avance.

CONCLUSIONS

Faut-il conclure que l'industrialisation de la région doit être laissée en plan? Non, notre région peut s'industrialiser et elle doit le faire, mais à condition que ce changement dans l'économie de la région ait pour objet l'utilisation des produits forestiers et agricoles.

Comment y arriver?

1.—En prenant les moyens nécessaires pour obtenir la force motrice dont nous avons besoin pour développer toute nouvelle industrie. Comme nous l'avons dit plus haut, ce problème est à la base de notre développement industriel à venir.

2.—Comme dans toute région où la forêt constitue la plus grande richesse naturelle, il faut éviter à tout prix qu'on la gaspille. L'opinion des techniciens qui ont étudié le problème forestier sous tous ses aspects, ne laisse aucun doute qu'un grave danger menace les régions forestières.

Dans le seul comté de Rimouski, 57% de l'étendue forestière appartient aux concessionnaires; le reste, 43%, demeure la propriété des cultivateurs et forme ce qu'on a convenu d'appeler

les boisés de ferme. Or, la colonisation s'est développée d'une façon très encourageante depuis 1937, et c'est une course à l'exploitation forestière entre colons et concessionnaires. Il s'agirait, comme moyen de préservation du domaine forestier, d'orienter l'exploitation forestière en vue d'une transformation en produits finis sur place, ou dans un rayon relativement court, plutôt que de continuer l'exploitation massive en vue de produire simplement les bois de sciage et de chauffage.

L'AVENIR...

A) Au point de vue local et régional

i) Si l'on s'en tient à l'établissement d'industries nouvelles dans l'après-guerre immédiat, il va sans dire qu'un des moyens efficaces d'amener les intéressés à s'établir chez-nous, sera de faire consentir les autorités municipales à des commutations de taxes basées sur le nombre d'employés des nouveaux établissements industriels.

ii) Certaines facilités d'acquisition de terrains, l'établissement d'un service de transport en commun, etc., devraient aussi être mis en oeuvre pour augmenter le nombre d'établissements industriels.

iii) L'encouragement à la construction d'habitations à bon marché.

iiii) Une publicité intensive et bien organisée devrait être entreprise par les autorités civiles, de façon à mettre en valeur les avantages qu'il y a pour les promoteurs d'industries à s'établir dans la région.

v) L'établissement d'une voie double sur la ligne Montréal-Halifax.

vi) Plusieurs projets de routes ont été mis à l'avant depuis quelques années. Toutefois, l'a-

mélioration du secteur Rimouski-Cabano, de la route qui va de Rimouski à Edmundston, aiderait considérablement à l'expansion industrielle et commerciale de toute la région. Ce serait la réalisation de voirie la plus pratique pour les intérêts régionaux.

B) Au point de vue national et Provincial

i) Pour éviter le chaos de l'après-guerre immédiat, on devra maintenir le contrôle des prix et des salaires durant la période d'ajustement ou de transition.

ii) Législation ouvrière

Les gouvernements Fédéral et Provincial devraient aider dans une certaine mesure à la formation de techniciens dans toutes les sphères de l'économie industrielle. Toutes les mesures susceptibles d'améliorer le sort de l'ouvrier, d'augmenter ses libertés humaines et de lui accorder l'espoir et les possibilités de participer dans une certaine mesure à l'entreprise pour laquelle il travaille, devraient être adoptées. On ne saurait trop encourager à cette fin, l'association professionnelle.

iii) Législation sociale

La législation sociale doit avoir pour objet de rendre plus humaines les conditions qui existent entre patron et ouvrier; on ne doit plus considérer l'ouvrier simplement comme une machine, un outil ou un rouage mécanique, mais bien comme une entité humaine, aussi digne d'attention et de respect que tout autre individu.

iiii) Libre entreprise

L'avenir industriel du pays, de la province et partant de notre région, ne peut être conçu sans que la libre entreprise, sous toutes ses formes, y participe. Seuls, les abus qu'elle peut entraîner à sa suite doivent être

contrôlés par les gouvernants.

v) Les gouvernements devraient créer des bourses d'étude pour la formation de spécialistes en vue d'aider à l'extension du commerce dérivant des nouvelles industries établies. Des agences gouvernementales, ayant à leur tête ces spécialistes, devraient être établies dans tous les pays où nos produits peuvent être vendus.

vii) La base de développement du tourisme doit rester dans la conservation du cachet qui est propre à chaque endroit. Une éducation populaire pour la conservation du langage, des moeurs et des habitudes de vie, devrait être entreprise sur une haute échelle. Les attractions naturelles pourraient continuer à faire l'objet d'une propagande exposant les richesses de nos lacs et de nos bois. Cette propagande doit nécessairement marcher de pair avec l'éducation populaire, en vue de la conservation du gibier et du poisson.

viii) La région de Rimouski n'a rien à envier aux autres régions en ce qui concerne l'éducation sous toutes ses formes. C'est à coup sûr le seul endroit de la province où soit établie ce qu'on peut appeler une "université rurale". Tout d'abord un collège classique pour les garçons, une école d'arts et métiers pour la formation d'ouvriers experts et d'artisans, une école de marine, une école moyenne d'agriculture, une école d'enseignement ménager, un collège pour jeunes filles, sans compter les écoles primaires établies dans toutes les paroisses du comté. A l'heure actuelle une campagne est en voie de parachèvement pour l'établissement d'une école moyenne de commerce à Rimouski même.

Suite en page 8

AVEC LES COMPLIMENTS DE

ANSELME COTE & FILS LTEE

ET

LA CIE DU BON THEATRE Ltée

OPERANT

le CARTIER et le RIMOUSKOIS

L'AVENIR ECONOMIQUE DE LA REGION...

— V —

Suite de la page 7
 iiiiii) Contrairement à la tendance qui prévaut depuis le début de la guerre, nous croyons que le développement rapide et constant de la région doit avoir un esprit décentralisateur. Certains prétendent que nous sommes trop gouvernés. On y gagnerait à l'être mieux; mais à condition que ce soit par des gens du milieu qui connaissent les besoins administratifs et législatifs de la région.

A cause de la diversité des races et des aspirations bien différentes des deux principaux

groupes ethniques du Canada, il y aurait avantage à ce que les relations constitutionnelles établies par l'Acte d'Amérique Britannique du Nord demeurent dans le statu quo. L'immensité du pays et les conditions climatiques, géographiques & démographiques bien différentes invitent à décentraliser le pouvoir plutôt qu'à continuer la tendance actuelle.

LE COMITE D'ETUDES SUR L'APRES-GUERRE

Gérard BOUTET, président.

Rimouski, juin 1944

SCIERIES DU COMTE DE RIMOUSKI

ENDROIT	Nombre de Scieries	Production Annuelle	Valeur des Produits
		p.m.p. (x)	\$
Eic	1	100,000	3,300.00
Biencourt	2	600,000	19,800.00
Lac des Aigles	1	100,000	3,300.00
Luceville	2	14,410,000	465,300.00
RIMOUSKI	5	45,000,000	1,650,000.00
St-Anaclet	2	1,200,000	39,600.00
St-Charles Garnier	1	700,000	23,100.00
St-Donat	3	750,000	24,750.00
ST-FABIEN	6	3,500,000	115,500.00
St-Frs Hauteurs	2	1,000,000	33,000.00
St-Gabriel	3	2,100,000	69,300.00
St-Marcellin	1	300,000	9,900.00
St-Narcisse	3	1,000,000	33,000.00
St-Mathieu	5	3,500,000	115,500.00
St-Médard	6	3,450,000	113,850.00
St-Simon	2	750,000	24,750.00
St-Valérien	3	850,000	28,050.00
Trinité des Monts et Esprit-Saint	7	1,000,000	33,000.00
TOTAL	55	79,800,000	2,805,000.00

(x) pieds mesure de planche.

ETABLISSEMENTS LAITIERS DU COMTE DE RIMOUSKI

Endroit	Beurreries		Fromageries	
	Production (lbs)	Valeur \$	Production (lbs)	Valeur \$
Bic	50,000	17,500.00	100,000	20,000.00
Biencourt	—	—	50,000	10,000.00
Luceville	—	—	250,000	50,000.00
Rimouski	80,000	28,000.00	—	—
St-Anaclet	100,000	35,000.00	—	—
St-Donat	—	—	125,000	25,000.00
St-Eugène	—	—	50,000	10,000.00
St-Fabien	150,000	52,500.00	—	—
St-Frs X. Hauteurs	—	—	100,000	20,000.00
St-Gabriel	100,000	35,000.00	—	—
St-Marcellin	—	—	50,000	10,000.00
St-Mathieu	70,000	24,500.00	—	—
St-Narcisse	60,000	21,000.00	—	—
St-Simon	50,000	17,500.00	—	—
St-Valérien	—	—	100,000	20,000.00
TOTAL	660,000	231,000.00	825,000	165,000.00

INDUSTRIE FORESTIERE

Comté de Rimouski
ESSENCES DE BOIS UTILISEES
 (Exprimées en pourcentage du total des bois utilisés)

Epinette et sapin	88.3%
Cèdre	9.3
Pin rouge	.00009
Bouleau	1.2
Merisier	1.2
Erable	.00003
Tremble	.00004
TOTAL	100.0%

MODES D'UTILISATION

Sciage	63.9%
Bois à fuseaux	0.8
Lattes	0.1
Bardeaux	6.6
Traverses	1.6
Bois à pulpe	27.0
TOTAL	100.0%

PRODUCTION TOTALE MOYENNE ANNUELLE
 56,000,000 P. M. P.
 (Toutes essences)

La Coopération

Qu'est-ce que la coopération? Comment la pratiquer? Quels en sont les avantages? — Toutes ces questions trouveront réponse concise, claire et satisfaisante dans un numéro spécial publié en décembre par la revue "Mes Fiches", bulletin documentaire bimensuel.

Qu'on lise ce numéro, pour découvrir ce qui vaut mieux que la pierre philosophale.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de la revue "Mes Fiches" est de \$1.00. Pour recevoir le numéro spécial sur la coopération, par la poste, envoyez 7 sous à "Mes Fiches", 3425, rue Saint-Denis, Montréal.



Rafraîchissement à la maison

BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
 TRADE-MARK 141 F

Compliments de

LES SPECIALITES DU GOLFE ENR.

EN GROS SEULEMENT

BONBONS — CIGARES — CIGARETTES BISCUITS — CONFISERIES — GATEAUX — Etc.

GASTON BELANGER, prop.

Case postale 9

Téléphone 220

85 Ave de la Cathédrale,

Rimouski.

Compliments de

H. G. LEPAGE, Enrg.

MARCHAND GENERAL

MARCHANDISES SECHES, TAPIS, PRELARTS, MEUBLES FERRONNERIE,

CHARBON ANTHRACITE, une spécialité.

EPICERIE, FLEUR, GRAINS, PROVISIONS

BRIQUE A FEU, TUYAUX EN GRES, CIMENT, PLATRE, SELENITE, Etc., Etc.

Téléphone 30

Case postale 185

RIMOUSKI, Qué.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent
La Corporation de Téléphone et de Pouvoir
de Québec
Le Poste C J B R

*présentent à la Fédération des Chambres
de Commerce des Jeunes de la Province
de Québec leurs meilleurs souhaits à l'occa-
sion de son Congrès qui aura lieu à
Québec les 8, 9 et 10 octobre prochain.*

**LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT
LA CORPORATION DE TELEPHONE ET DE POUVOIR DE QUEBEC
LE POSTE C J B R**

LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DES JEUNES DE RIMOUSKI

A sa fondation, le 11 février 1937, la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski s'est élu un conseil provisoire chargé de préparer la constitution et les règlements du groupement. Sous la présidence de M. Gérard Legaré, fondateur de la Chambre, ce conseil provisoire se mit aussitôt à la tâche et le 17 octobre de la même année il convoqua une réunion de tous les membres pour l'élection du premier conseil d'administration.

L'élection se fit dans le plus grand calme et tous les directeurs furent élus sans opposition. Le premier conseil fut donc formé comme suit :

Président, Gérard Legaré; 1er v.-président, Arthur Gendreau; 2è v.-président, Yvon Lepage; directeurs: A. Larochelle, Arthur Rioux, Ph. Pouliot, Hervé Dumont, Padoue Therriault; secrétaire, Lucien Deschênes; aviseur légal, L. Sasseville.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 1937-38

L'année fiscale de la Chambre ayant été fixée de décembre à décembre, les membres furent appelés à s'élire un nouvel exécutif le 8 décembre 1937. C'était le troisième vote en une année.

En l'absence de M. Gérard Legaré qui était retenu à l'hôpital pour une intervention chirurgicale, Me Arthur Gendreau présida l'assemblée. Le résultat du vote, plus contesté que le premier, fut le suivant :

Président, Arthur Gendreau;

1er v.-président, Alph. Larochelle; 2è v.-président, Yvon Lepage; directeurs: Edmond Rioux, Arthur Rioux, Godbout Gilbert, Padoue Therriault, Urbain Bernier, Paul Dufour; secrs., L.-de-G. Belzile; ex-prés., Gérard Legaré.

LE TROISIEME CONSEIL DE LA CHAMBRE

Le troisième conseil d'administration de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski fut élu à l'assemblée annuelle du 21 février 1939. Le vote donna le résultat suivant: président: Arthur Gendreau; 1er v.-président: Gérard Legaré; 2è v.-président: Lucien Sasseville, sec.-trés.: L.-de-G. Belzile; directeurs: Edmond Rioux, Godbout Gilbert, Paul Dufour, Hervé Dumont, Ernest Dubé, Louis-Léo Doyon et Henri Labrie.

LA GARE DE RIMOUSKI ET SES ABORDS

Rimouski avait encore sa vieille gare quand fut fondée la Chambre de Commerce des Jeunes. Tout le monde en réclamait une neuve et les Chemins de Fer nationaux ne semblaient pas vouloir acquiescer à cette demande.

La Chambre des Jeunes joignit ses requêtes aux autres qui avaient déjà été adressées et elle pressait le député (alors Sir Eugène Fiset), de hâter la réalisation de ce projet.

A sa séance de mai 1937, la Chambre apprenait que la réfection de la gare allait être entreprise incessamment.

A une autre séance, la Chambre étudiait le projet de transformer en un parc public l'espace vacant entre la voie ferrée et la rue de l'Evêché, à l'ouest de la gare. Le maire de la ville, Me J.-J. Jessop et son prédécesseur le Dr L.-J. Moreault, avaient aussi étudié le projet qui fut rapidement réalisé.

Un directeur de la Chambre, M. Louis-Léo Doyon, A.G., I.F., fit un plan qui fut exécuté gratuitement par les membres de la Chambre aidés de contribuables. La ville contribua aussi sa large part en défrayant notamment le coût de l'installation des lampadaires et du jet d'eau. Plus tard un kiosque fut construit à l'extrémité est.

L'AUGMENTATION DU SALAIRE DE NOS OUVRIERS

Formée de jeunes, la Chambre de Commerce cadette de Rimouski s'est fort intéressée aux salaires payés par nos industriels à leurs employés. A sa séance du 22 mai 1937, la Chambre décidait de poursuivre une enquête chez nos employeurs, enquête qui fut fort révélatrice et qui a conduit à un relèvement du niveau de base des salaires.

Ce sujet a été laissé à l'étude durant les années qui suivirent et cela jusqu'à la fondation des Syndicats professionnels qui se sont par la suite chargés de la question.

Quelques membres du conseil d'administration de la Chambre ont provoqué la formation de ces syndicats en encourageant les ouvriers à en faire partie.

LE BON ORDRE ET LE JEUNE COMMERCE

Une des démarches fructueuses de la Chambre des Jeunes fut l'ouverture d'un bureau de la Sûreté provinciale à Rimouski. La question avait été soumise à l'Exécutif de la Chambre qui l'étudia à son mérite pour décider, en mai 1937, d'adresser une requête au Procureur Général en faveur de l'établissement d'un tel bureau.

Quelques mois plus tard, le département de la justice à Québec accéda à cette demande et rommait deux agents de la Sûreté à Rimouski avec bureau sur la rue St-Germain. Plus tard, ce bureau fut déménagé dans une des pièces du Palais de Justice.

LA CHAMBRE DES JEUNES ET L'ACHAT CHEZ NOUS

Tout au début de sa fondation, la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski a fait l'étude des moyens à prendre afin d'encourager et stimuler l'achat chez nous. Quinze jours après sa fondation, elle organisait une conférence publique au Séminaire avec pour conférencier M. R. de Hearn qui traita exclusivement d'achat chez nous.

Le lendemain de cette causerie, l'Exécutif de la Chambre rencontrait le conférencier pour discuter avec lui du problème et lui offrir sa collaboration.

Cette initiative s'est poursuivie depuis et continue à donner des résultats.

NOTRE PORT DE MER ET LE JEUNE COMMERCE

Toutes questions relevant de la navigation fluviale ont toujours intéressé les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes. Ils ont suivi le développement du port de Rimouski et verront à ce qu'il garde sa place

LISTE ADDITIONNELLE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE

Donat BANVILLE, camionneur, St-Robert Bellarmin.
Omer BOUCHARD, gérant, 171 Notre-Dame.
Raymond D'AMOURS, commis, 15 St-Paul.
Paul DION, commis, 38 de la Cathédrale.
Adrien DIONNE, manufacturier, St-Robert Bellarmin.
Gabriel GAGNON, commis, 50 de la Cathédrale.
P.-H. GENDREAU, commis, 159 St-Germain.
L.-P. LACHANCE, linotypiste, 184 St-Germain.
Fernand LAPOINTE, militaire, 72 de la Cathédrale.
Roger LEVESQUE, courtier, 41 St-Jacques.
André MASSON, comptable, 149 St-Germain.
Lionel MICHAUD, constable, 166 de l'Evêché.
Alvarez PINEAU, comptable, St-Robert Bellarmin.
Phil. SAMSON, I.F., Appartement St-Germain.
Dr A. SAUCIER, M.D., 81 de l'Evêché.
Robert ST-LAURENT, comptable, Luceville.
Albert LECLERC, architecte.
Oliva JONCAS, voyageur.
Georges Marceau, militaire.
Germain CHABOT, architecte.

Après les hostilités. Au printemps de 1937, la Chambre faisait des démarches auprès de la compagnie Clarke Steamship pour que les navires de cette compagnie arrêtaient à Rimouski plutôt qu'à la Pointe-au-Père (quand la chose était possible), pour éviter aux voyageurs un trop long trajet par automobiles, trajet qu'ils devaient souvent parcourir par des chemins encore enneigés.

Avec les compliments de

Louis Amiot, Enr.
EPICIER-BOUCHER

SPECIALITE: Entreposage de beurre et viande

MAGASIN, AVENUE DE LA CATHEDRALE

MAGASIN ET ENTREPOT, RUE LAVOIE

Case postale 107

Téléphone 141

Compliments de

LA FERRONNERIE DE RIMOUSKI ENR.

QUINCAILLERIE EN GENERAL

Gros et détail

Spécialités: Huile, peintures, vernis, vitres, cordages, broche, clous, tuyauterie, chaîne, outillage, pompes, papier à lambris, fusils, cartouches, articles de sport, etc.

Téléphone 304

Case postale 347

Rue St-Germain

RIMOUSKI

RIMOUSKI

La ville de Rimouski, sise sur la rive sud du fleuve St-Laurent, à 180 milles de Québec, possède un beau port de mer pourvu de toutes les améliorations modernes, où un service fluvial et un service d'avion la relient aux principaux centres des deux rives du St-Laurent.

Ses voies de communications terrestres comprennent le chemin de fer Canadien National (Montréal-Halifax) et un réseau routier de premier ordre la reliant aussi avec les grands centres de Montréal, Québec, la vallée de Matapédia et la Gaspésie sur lequel circulent différentes lignes d'autobus.

La très grande partie du commerce d'une région environnante considérable se fait à Rimous-

ki. Rimouski, à part d'être le chef-lieu du comté et de posséder le siège d'un évêché, est connu comme centre important tant au point de vue éducationnel. Cette organisation éducationnelle comprend un grand séminaire, un petit séminaire, des écoles d'Arts et Métiers, d'Agriculture, de Marine, de Commerce, un Juvénat, une Ecole normale, une Ecole ménagère et une école apostolique pour jeunes filles, de même que nombre d'écoles primaires pour les besoins d'une population avide de s'instruire.

Rimouski possède aussi un hôpital spacieux, un Hospice, un Orphelinat et, tout récemment, la ville a été dotée d'une bibliothèque civique.

Année	Population	Evaluation imposable pour fins générales	Dette (excluant la taxe service d'eau)	Taux de la taxe municipale	Taux de la cotisation scolaire
1871	1186	\$ 94,495.00	\$ 0.00	\$0.00	\$0.00
1881	1417	195,430.00	0.00	0.20	0.15
1891	1429	200,400.00	0.00	0.25	0.18
1901	1804	198,502.00	4,500.00	0.70	0.16
1911	3097	724,574.00	20,000.00	0.85	0.25
1921	3612	1,255,800.00	36,530.00	0.90	0.50
1931	5300	2,538,886.00	141,125.00	0.60	0.60
1941	7000	2,947,735.00	184,400.00	0.70	0.60

DELEGATION AUPRES DU CONSEIL DE VILLE

Afin d'aider à la réalisation de nombreux projets, la Chambre cadette de Rimouski décida à son assemblée du 10 décembre 1939, d'organiser une délégation pour rencontrer le maire et les échevins de la ville pour

discuter avec eux de certaines initiatives.

Tout l'exécutif de la Chambre accepta de faire partie de la délégation. Au jour convenu, les membres du conseil de ville reçurent les directeurs de la Chambre qui leur exposèrent plusieurs projets dont les sui-

vants: formation d'une commission d'urbanisme, amélioration de l'éclairage des rues, réglementation de la circulation automobile, possibilité de l'établissement d'un marché public et enfin, augmentation de la licence de commerce aux étrangers qui viennent s'établir à Rimouski.

Tous ces sujets furent discutés séparément et quelques-uns ont été par la suite réalisés.

L'AMELIORATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Tout en travaillant à obtenir un meilleur réseau routier, la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski a travaillé à l'amélioration des conditions de transport. Elle a préconisé l'établissement de services par autobus pour desservir les paroisses du sud du comté.

Le président de la Chambre a souvent été appelé à comparaître devant la Régie des Services publics afin de donner l'opinion de la Chambre sur tel ou tel service proposé.

Comme dernière initiative dans ce domaine, la Chambre a appuyé le projet d'un service par autobus dans la ville et les agglomérations voisines et le promoteur de ce projet a obtenu son permis.

LE NUMEROTAGE DES RESIDENCES A RIMOUSKI

Le numérotage des maisons de la ville fut pour la première fois suggéré au conseil de ville par la Chambre de Commerce des Jeunes. C'était la première intervention de l'extérieur que recevait le conseil à ce sujet, d'après une déclaration du maire d'alors, Me J.-J. Jessop.

En même temps que ce projet, la Chambre poursuivait celui de la distribution de la poste à domicile. Le maire Jessop donna suite au projet du numérotage, mais celui de la distribution de la poste est encore à l'étude.

Le numérotage des maisons fut suivi de la publication d'un Annuaire des Adresses de la ville, annuaire qui est devenu l'organe de la Société St-Jean-Baptiste.

LA CHAMBRE SE SUBDIVISE EN COMITES

Au début de son exercice, le président de la Chambre, Me Arthur Gendreau (1937-38), a subdivisé la Chambre en de nombreux comités afin de répartir le travail. Chaque comité avait son président et son secrétaire et un programme de travail.

La formation et la mise en marche de ces comités restera une des grandes réalisations de la Chambre. Les sujets d'étude furent nombreux et variés. Ils ont eu pour résultat d'endiguer les initiatives de la Chambre vers des réalisations pratiques. Il en est résulté également que les années 1938 et 1939 de la Chambre furent des plus fructueuses.

L'armée et les sports

Les membres des trois forces armées canadiennes, la Marine, l'Armée et l'Aviation, ont été autorisés à participer à toutes les activités sportives qui n'entraînent pas leur période d'instruction, par un ordre émis aujourd'hui par les trois ministres de la Défense nationale (Marine, Armée et Aviation). Les sports, en plus des périodes d'instruction déjà prescrites, seront organisés et encouragés après les heures d'instruction régulières dans le but d'y faire participer le plus grand nombre possible de membres, stipule l'ordonnance, et afin de développer l'esprit de corps.



TOUT POUR LA VICTOIRE

Achetez
des

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Compliments de

Hommages à

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI
à l'occasion de son congrès annuel

SERVICE SURETE SATISFACTION

FAITES VULCANISER OU RESSEMELER VOS PNEUS AU

Garage Red Indian

Un expert fera gratuitement l'inspection de vos pneus

OUVRAGE GARANTI

Aussi acheteur de toutes marques d'automobiles

AUTOMOBILES A LOUER

Case postale 13

337 St-Germain,

Téléphone 628

Rimouski

LE MAGASIN KIRALLAH

210 St. Germain, Rimouski, Qué.

est le seul magasin dans la région qui vend les souliers Slater HY-STYLE et MEDCALF pour dames. Mesdames, peu importe la grandeur, la largeur ou le genre de talon que vous désirez avoir, vous trouverez les souliers de votre choix au magasin Kirallah, à Rimouski.

Le magasin Kirallah vend aussi les souliers HARTT, BLUE RIBBON et autres marques de haute qualité pour hommes

Chaussez vos enfants au magasin Kirallah et recevez pour la pleine valeur de votre argent.

Initiatives de la Chambre des Jeunes de Rimouski

— v —
DE JANVIER 1943 A SEPTEMBRE 1944
— o:—

Le 20 janvier 1943, la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski se donnait un nouveau bureau de direction composé de MM. Jean Allaire, Roméo Gagné, Gérard Hudon, P.-H. Lavoie, J.-M. Leblanc, Gérard Legaré, Hervé Lizotte, Aubin Morin, Arthur Rioux, Antoine Robichaud et Maurice Tessier; M. Jean Allaire qui avait fait preuve d'une activité remarquable au cours de son stage de secrétaire est placé à la présidence de la Chambre alors que MM. Legaré et Rioux deviennent vice-présidents; M. P.-H. Lavoie est élu secrétaire et M. Aubin Morin, trésorier. Pour mener à bonne fin le projet principal de l'année, soit l'organisation d'une Exposition Artisanale dont l'envergure constituait tout un programme et pouvait inspirer des craintes aux plus hardis, il fallait se mettre à l'oeuvre sans retard. Le nouveau président avait déjà en mains de précieuses informations sur le sujet et même un plan général était déjà fixé. Une Commission dite "Commission Artisanale" est formée et la présidence revient à M. Jean Allaire; afin de repartir efficacement le travail, elle se donne quatre comités dont chacun sous la responsabilité directe d'un membre de la Commission. Comités des Exhibits (Antoine Gauthier), des finances (Hervé

Morin), et du Programme (Maurice Lizotte), de la Publicité (Aubine Tessier). Un secrétaire-trésorier (Georges-A. Bouchard) est nommé pour accomplir une besogne plutôt aride mais lourde et indispensable. Aussitôt, la Commission et les divers comités font un travail de déblaiement urgent: territoire couvert (Région à l'est de Rivière-du-Loup), date de l'Exposition (3 au 10 juillet), lieu (salles du Séminaire); attrait spéciaux (Artistes renommés de la Province travaillant sur les lieux, exhibits de l'armée et de l'aviation, etc.). Quelque six cents lettres avec formules appropriées sont adressées aux exposants possibles; environ quatre cents nouvelles lettres et formules aux candidats sérieux; quelque cent vingt lettres individuelles et près de mille sept cents missives, avis circulaires, etc., sont envoyés.

L'organisation si habilement mise sur pieds ne pouvait que donner le rendement désiré; mais les résultats dépassent même l'attente générale.

La réalisation de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski devenait un Evènement Unique, le premier du genre dans le Bas de Québec.

Le 3 juillet s'ouvrit officiellement l'Exposition Artisanale de Rimouski, sous le distingué pa-

tronage de Mgr Courchesne, de Sir Eugène Fiset et de lady Fiset, en présence de nombreux dignitaires. La valeur des exhibits, leur diversité, leur originalité causent bien des surprises et suscitent l'admiration générale.

Du 3 au 10 juillet, quelque 1000 personnes tant individuellement qu'en groupes organisés admirent les riches exhibits que le talent des artistes invités, rendant ainsi un hommage enthousiaste à la valeur de notre artisanat et y prenant un contact direct et intime.

Notre ville, la région, la Province, notre nationalité profitent grandement des résultats apparents et insoupçonnés de semblable réussite.

Entretiens, le travail habituel de la Chambre se continue et toute initiative de réelle valeur obtient plein support de la Chambre des Jeunes; en février le public de Rimouski a l'avantage d'entendre le colonel Gounouilhou, délégué de la France Combattante, dans un magnifique exposé de la situation en France; au cours du même mois, la Campagne de l'Aide à la Russie, dirigée par le groupement local des Jeunes, obtient un succès sans précédent à Rimouski, puisqu'on recueille près de \$800.00.

A l'assemblée du 26/2/43, grâce à la générosité de citoyens de Rimouski, l'on reçoit les nouveaux volumes qui prendront place dans la nouvelle bibliothèque de la Chambre.

Au cours du mois d'avril, M. Edouard Fortin, délégué de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province, rencontre les membres en assemblée et les fait bénéficier de ses précieux conseils, la sollicitation pour annonce dans l'Annuaire obtient un succès inespéré et notre ville y sera ainsi bien représentée.

L'assemblée générale de mai est grandement enrichie par une magnifique conférence sur le "Capitalisme", donnée par M. le Notaire Gleason Belzile.

La Chambre locale donne son appui total à la Chambre de Matane qui fait campagne pour que le C.N.R. effectue l'achat du Canada and Gulf Terminal Railways.

Au mois de juin l'objectif de 100 membres fixé pour l'année est atteint et la marche en avant se continue.

Le 5 juillet, se tient à Rimouski le congrès Régional des Chambres de Commerce des Jeunes de Québec et du Bas St-Laurent, sous la présidence de M. Gérard Legaré, président régional; cet événement, parfaitement réussi, complété par une visite à l'Exposition Artisanale, se clôture par un dîner-causerie dont l'Honorable O. Drouin, ministre de l'Industrie et du Commerce, est le conférencier invité.

En septembre, une importante délégation se rend au Congrès provincial des Chambres de Jeunes à Sorel; à la fin du Congrès, un citoyen de Rimouski, fondateur du groupement local et directeur depuis la fondation, M. Gérard Legaré, est élu à l'unanimité président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec.

C'est un honneur pour Rimouski et la région en même

temps qu'un hommage au mérite personnel d'un jeune du Bas.

Au cours du mois d'octobre, la Chambre étudie la possibilité de créer à Rimouski un cours supérieur de Commerce et un plan de travail est même arrêté, de même l'idée d'une bibliothèque civique se précise et les 19/12/43 et 16/1/44, les membres de la Chambre ramassent quelques milliers de livres, revues, etc., etc., dans la ville de Rimouski.

Pendant l'année, appui direct est accordé aux campagnes de la Croix-Rouge, l'aide à la Grèce et à l'Acadie. Une semaine d'activité parfaitement remplie a su intéresser tous les membres et le concours de recrutement a dépassé facilement l'objectif fixé. De plus, la Chambre des Jeunes présente à la population de Rimouski, le Rév. Père St-Onge dans une causerie sur le "Portugal" et M. Frs-A. Angers qui laisse voir ce que sera l'économie de demain. Le public de Rimouski a également l'avantage de rencontrer les représentants de la Commission des Prix afin d'obtenir certaines informations sur cet organisme.

Dix assemblées, 13 réunions du bureau de direction, nombre de séances de la Com. Artisanale et de ses divers conseils, nombreuses initiatives menées à bonne fin et réalisations diverses de réelle valeur, constituent le riche bilan de l'année qui vient de s'écouler.

NOUVEAU CONSEIL

Le 21 janvier 44, un nouveau conseil administratif prend la direction de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski. Le président en est M. P.-H. Lavoie, les vice-présidents MM. Arthur Rioux et Hervé Lizotte, alors que M. Georges-A.

Suite en page 13

Avec les compliments de



Nouveautés en confection
populaire

LE MAGASIN VERREULT
Limitée

J. A. Verreault, président.

Case postale 284

196 St-Germain Rimouski, Qué.

Téléphone 35

Initiatives de la Chambre des Jeunes...

— V —

Suite de la page 12

Bouchard est élu secrétaire et M. Alphonse Bellerose, trésorier; complètent le conseil: MM. Gérard Boutet, Roméo Gagné, J.-M. Leblanc, Gérard Legaré, Jacques Ringuet et Roger Thomas. L'Education sous toutes ses formes et pour tous est placé au premier plan pour la présente année administrative.

Afin d'intéresser le plus de membres possible à toutes les initiatives et pour obtenir une décentralisation bienfaisante, un certain nombre de comités permanents sont formés et placés sous le contrôle direct des administrateurs qui en sont responsables envers le conseil administratif et l'assemblée générale; présidence du conseil et de la chambre; secrétariat et publicité de la Chambre; trésorerie, recrutement et recouvrement des cotisations; bibliothèque; annuaire et publicité extérieure; après-guerre; conférences et démonstrations publiques, initiatives, études et loisirs.

La refonte de la Constitution exige de nombreuses réunions du conseil, et de longues heures d'études; enfin, en mai, une nouvelle constitution qui change la date des élections, porte à \$3.00 la cotisation de membre, etc., etc., est définitivement acceptée.

En février, la Chambre prend part active à la campagne d'aide à la Croix-Rouge en souscrivant \$150.00, fruit d'une partie de hockey organisée par ses membres.

Afin d'intéresser tous les membres et de les faire profiter

reciproquement de leurs connaissances, le comité du secrétariat présente à chaque assemblée générale un invité, plus spécialement un membre de la Chambre, qui parle pendant quelques minutes de son travail: MM. Antoine Gauthier, Armand Fafard, Antonio Bergeron, F.-X. Legaré, Armand Desrosiers y passent à tour de rôle.

Le comité des conférences et démonstrations publiques présente 3 brillants conférenciers dont bénéficia la population de Rimouski, grâce à la bonne obligeance des autorités du Séminaire qui mirent leur salle au service de la cause. En mars, M. le Chanoine A. Fortin expose le problème de la Pologne, en avril le Rév. Père E. Bouvier traite de "nationalisation", alors qu'en mai, Me Maximilien Caron développe le sens réel de l'Acte de 1867.

Le comité de trésorerie, en plus de la besogne soutenue déjà lourde, organise une campagne de recrutement clôturée par une semaine d'activités d'un intérêt exceptionnel: assemblées, visites, conférences, etc., etc.

La Chambre ayant pris sur elle le soin de recueillir les annonces pour l'Annuaire de la Fédération, le comité de la Publicité extérieure avait ainsi tout un programme bien chargé; il s'en acquitte bien et Rimouski a ainsi une place enviable dans l'Annuaire 44.

Le comité de la bibliothèque se devait de continuer et d'intensifier le mouvement de l'éducation populaire par le livre: un local fut trouvé, des fonds recueillis, un statut légal accordé

à ce nouvel organisme, une bibliothécaire engagée et de la lecture mise à la disposition du public, l'oeuvre est lancée solidement et il faut que la population fasse sa part en... lisant, le Jeune Commerce toujours aidant.

Les nombreux problèmes que soulèvera l'après-guerre remplissent facilement le programme du comité formé à cette fin; un concours sur le sujet auquel participe la Chambre de Rimouski, apporte un travail urgent au comité.

Après longue étude et nombreuses réunions, le comité soumet son rapport à l'Assemblée générale qui l'approuve et ce document est transmis à la fédération.

Le comité des initiatives et celui des études et loisirs accomplirent une lourde besogne: souscriptions diverses, organisation de visites aux moulins de la Cie Price, à l'Imprimerie Générale, à la Réserve forestière de Macpès, etc., partie de hockey, étude du problème du transport dans la ville de Rimouski et de celui de l'électricité dans le Bas de Québec, etc., etc.

Le rendement obtenu des divers comités démontre leur nécessité et leur maintien avec adaptation appropriée est décidé par l'Assemblée générale des membres.

A l'Assemblée générale d'avril, la Chambre de Commerce des Jeunes se déclare favorable à l'établissement d'un service d'autobus dans la ville de Rimouski; quelques semaines plus tard, la Régie des Services publics accorde permis à cet effet.

Au congrès de la Junior Chamber of Commerce of Canada qui se tient à Port Arthur en juin, la Chambre locale a un re-

présentant en la personne de M. Gérard Legaré, administrateur.

L'Assemblée générale d'avril est appelée à étudier un projet de résolution demandant aux autorités concernées la sauvegarde de l'autonomie des provinces lors de la prochaine conférence Fédérale-Provinciale; la résolution est adoptée unanimement et il est également adopté qu'une grande campagne d'éducation populaire sur le sujet soit incessamment entreprise dans la Province par l'intermédiaire des Chambres de Jeunes, afin de créer une opinion publique justement informée. Près de trois cents copies de cette résolution sont adressées à divers corps publics de la Province, avec prière d'en étudier le sujet et d'y donner appui complet.

Cette résolution fut le choix des délégués du Congrès Régional tenu à Lévis en mai, et sera aussi soumise à l'étude du Congrès Provincial de septembre. La Chambre locale, grâce à sa représentation au Congrès Régional de Lévis, a permis que la ville et la région de Rimouski y occupent une place d'honneur.

NOUVEAU CONSEIL

La nouvelle Constitution amène les élections en mi-juin; M. P.-H. Lavoie garde la présidence du nouveau conseil, alors que M. Hervé Lizotte et M. Jacques Ringuet en sont les vice-présidents, M. Georges-A. Bouchard demeure secrétaire et M. Alphonse Bellerose, trésorier; les autres administrateurs élus sont MM. Jean Blanchet, Georges Boutet, Armand Desrosiers, Gérard Hudon, Paul-E. Lavoie et Roger Thomas.

Malgré la période normale de vacances accordée par la Constitution, le nouveau conseil administratif se doit de sauvegar-

der les intérêts de Rimouski et de la région: il faut que Rimouski garde sa place d'honneur, lors du prochain Congrès Provincial des Chambres des Jeunes qui se tiendra à Québec à la mi-septembre. Pour ce faire, il y faut une forte délégation de la Chambre locale et une aide pécuniaire quelconque est nécessaire pour atteindre cet objectif. Après longue étude de la question, la solution vient d'un administrateur de la Chambre, M. Legaré, directeur de l'Echo du Bas St-Laurent, qui offre gratuitement les pages de son journal au groupement des jeunes commerces; il y avait ainsi solide départ et la générosité des hommes d'affaires de Rimouski ferait le reste.

Le projet trouve sa réalisation dans le présent numéro de l'Echo du Bas St-Laurent.

La réponse si généreuse faite à l'appel des Jeunes, permettra que Rimouski soit encore au premier plan, lors du Congrès Provincial du Jeune Commerce les 17, 18, 19 septembre, et rendra possible la continuation d'une oeuvre à ses débuts, il est vrai, mais déjà très féconde, et dont l'histoire future n'aura à enregistrer que ses progrès, grâce à l'excellente compréhension des Rimouskois, qui ne se démentit point.

Penser à la canadienne, agir à la canadienne, c'est assurer la survivance des nôtres.

Recanadianisons tous nos foyers.

Enseignons à nos enfants à aimer les choses de chez nous.

Compliments de

MICHAUD Enr.
MARCHANDS GENERAUX

Spécialités: *Marchandises sèches,
Habits et Chaussures*

54 de la Cathédrale Téléphone 65
RIMOUSKI.

Compliments de

LE MAGASIN DU CHIC

J. A. LEVESQUE, prop.

Articles pour hommes et jeunes gens

SERVICE COURTOIS

Marchandises de haute qualité

Téléphone 72-m2
154 St-Germain, Rimouski, Qué

Initiatives de la Chambre des Jeunes de Rimouski

DE 1940 A 1943

—A—

Le conseil, que la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski se choisit en janvier 1940, se compose comme suit: MM. Arthur Gendreau, président, Gérard Legaré, 1er vice-président, Edmond Rioux, 2e vice-président, Arthur Rioux, secrétaire-trésorier et directeurs: MM. Hervé Dumont, Henri Labrie, Roméo Gagné, Léo Doyon, Ls-de-Gonzague Belzile, Godbout Gilbert, Lucien Sasseville.

Commission d'urbanisme

Ces onze conseillers à la tête du groupe de jeunes remplis d'ardeur qui composaient la Chambre se mirent à l'oeuvre avec ambition. Dès le début, la Chambre apprit l'heureuse nouvelle de la création d'une commission d'urbanisme pour la ville de Rimouski. A la suite des nombreuses démarches faites l'année précédente pour obtenir l'existence de cet organisme, il y avait là de quoi stimuler l'ardeur des jeunes. Aussi prirent-ils l'initiative de se nommer des représentants et de réunir les membres de la Commission afin qu'elle nomme ses officiers et se trace un programme.

Tourisme

L'industrie du tourisme a depuis longtemps fait l'objet des études de la Chambre. Afin de faire réfléchir le plus grand nombre possible sur ce sujet, un

dîner-causerie est organisé avec M. le chanoine Alph. Fortin comme conférencier qui traite "des avantages du caractère français de notre région pour attirer le tourisme". La radio transmet la causerie à toutes les personnes aux écoutes dans la région.

Voirie et transport

Nous traversons ensuite une période un peu moins encourageante. Une étude approfondie faite sur les dangers des traverses à niveau dans les limites de la ville avait amené la Chambre à réclamer des améliorations. Sur le point d'obtenir un viaduc à l'intersection du chemin de fer et la rue St-Germain, le gouvernement fédéral, en raison des mesures de guerre, remet la réalisation de ce projet au nombre des travaux d'après guerre. Le projet d'une route d'hiver entre la ville, le havre et l'aéroport auquel la Chambre s'est beaucoup préoccupée est également remis à plus tard.

Un centre industriel

Un vaste projet fut longuement étudié par la Chambre: l'aménagement d'un centre industriel à proximité de la ville. A cause des circonstances particulières ce projet est laissé à l'étude.

Une tourbière

Désireuse de voir l'exploitation d'une tourbière située à quelques milles à l'est de Rimouski, soit dans la paroisse de la Pointe-au-Père, la Chambre

tâche de se renseigner sur cette industrie. A la demande de notre Chambre, le Ministère des Mines permet à M. Girard de venir à Rimouski prononcer une conférence sur l'industrie de la tourbe.

Dans la suite un citoyen de Mont-Joli s'intéressa à cette question et commença l'extraction de la tourbe.

C'est aussi au cours de l'année 1940 que la Chambre de Commerce des Jeunes participa au congrès régional des Chambres de Commerce.

Enfin, avant la fin de l'année, la Chambre prêta son concours pour la formation d'un comité de protection civile.

NOUVEAU CONSEIL

Aux élections de 1941 la Chambre se choisit un conseil composé de: M. Gérard Legaré, président, M. Arthur Gendreau, vice-président, M. Arthur Rioux, 2e vice-président, M. Maurice Tessier, secrétaire, M. Gonzague Belzile, trésorier, M. Arthur St-Pierre, ass.-sec., et directeurs: MM. Gérard Langis, Edmond Rioux, Lucien Robitaille, Roméo Gagné, Alphonse Guimont.

Conservation forestière

Dès que les élections furent faites la Chambre se mit à l'étude de la question forestière. Le 30 mars, un dîner-causerie était organisé et un de nos membres M. Léo Doyon prononçait une causerie sur l'urgence de placer la limite entre le domaine forestier et le domaine agricole dans

le comté de Rimouski. L'étude de cette question occupe la Chambre pendant toute l'année. M. Armand Fafard, I. F., se rend à une de nos assemblées afin de nous fournir certains renseignements ce qui nous permit d'orienter notre programme d'étude. M. Jean Allaire, lors d'une assemblée générale, expose clairement aux membres le fruit de ses études sur la question forestière.

La loi des liqueurs

Au cours de cette année 1941 notre Chambre fut saisie de la question des amendements à la loi des liqueurs. Notre Chambre prend attitude sur le sujet et demande que la loi ne perde pas de sa rigueur.

Affiliation à la Chambre du Canada

Après quelques hésitations, notre Chambre, à une séance du mois d'avril, décide de faire partie de la Chambre de Commerce Junior du Canada. Nous n'avons jamais eu à nous en repentir. En juillet, un de nos membres, M. Gérard Legaré, assiste au congrès à Winnipeg. Il nous revient avec le titre de vice-président de la Chambre de Commerce Junior du Canada. Le bulletin "Action" de ce groupement, à la demande de M. Legaré, inaugure son édition française.

Nouveau président

Cette nouvelle charge qui incombe à M. Legaré l'oblige à quitter son poste de président de notre Chambre et M. Alphonse Guimont est choisi pour achever le terme d'office du président.

Bibliothèque civique

Depuis longtemps notre Chambre déplore l'absence de bibliothèque publique à Rimouski. A plusieurs reprises dans le passé des membres de la Chambre avaient étudié par quel moyen

pourrait être réalisée l'organisation d'une bibliothèque publique mais le problème restait sans solution. Voulant amener d'autres citoyens à la rescousse, notre Chambre décide de lancer l'idée dans le public. Un dîner-causerie est organisé et un de nos membres, M. Maurice Tessier, y prononce une causerie intitulée: "La Bibliothèque Municipale".

Notre Chambre a l'honneur de recevoir l'Honorable Oscar Drouin, ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous en profitons pour l'intéresser au développement de la petite industrie dans notre ville.

Enfin au cours de cette année là, nous pouvons mentionner parmi nos activités l'aide apportée lors de la campagne pour la récupération de l'aluminium.

NOUVEAU CONSEIL

L'année 1942 débute, comme à l'ordinaire, par le choix des conseillers. La Chambre sera administrée par un bureau de direction composé de: M. Arthur Rioux, président, M. Maurice Tessier, 1er vice-président, M. Roméo Gagné, 2e vice-président, M. Jean Allaire, secrétaire, M. Hervé Lizotte, trésorier, et directeurs: MM. Arthur Gendreau, Alphonse Guimont, Léo Doyon, Ernest Wells, Gérard Legaré, Gérard Langis.

Coopération

Au cours de l'année, la Coopération est à l'honneur. A plusieurs reprises, notre Chambre coopère avec l'Association des Marchands Détaillants pour présenter au public des conférenciers de haute marque. Le problème économique régional est étudié dans son ensemble.

C'est d'abord M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de

Suite en page 15

Comment nous vous sommes utiles.

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres, ainsi que des prêts aux particuliers. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises. Nous émettons des lettres circulaires ou commerciales payables dans toutes les parties du pays. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 514 bureaux.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$250,000,000

Succursale à Rimouski

J.-E. POITRAS, gérant

RIMOUSKI

La ville de Rimouski est située sur la rive sud du St-Laurent, à 180 milles environ en bas de Québec, à 342 milles de Montréal. Rimouski date d'une seigneurie concédée au Sieur Pierre Lepage en 1694. Les premiers habitants s'y établirent en 1696, en 1790 les héritiers des seigneurs Lepage vendirent leur concession à Joseph Drapeau, négociant de Québec. L'érection canonique de la première paroisse date de 1829, l'érection civile en 1835. Le premier curé résident, l'abbé Pierre Robitaille, y arriva en 1793.

D'une population de 7.000 habitants, de 11.500 avec les municipalités-sœurs, Rimouski est en quelque sorte la capitale du bas St-Laurent. Son existence et son développement dépendent du commerce du bois qui a fait sa prospérité. Le moulin de la Price Brothers y donne, par exemple, du travail à près de 700 hommes, la compagnie La Perrelle Lumber à 225, la John Fenderson & Co. à 125, sans compter deux autres plus petits moulins à scie et une manufacture de portes et châssis. Elle possède aussi depuis quelque temps une fabrique d'huile de foie de morue d'une capacité de 1.000.000 de gallons. Si nous ajoutons une beurrerie, une coopérative avicole, un fabricant de meubles, un autre de liqueurs douces et un dernier de monuments funéraires, nous avons une idée assez complète de l'industrie de la ville.

Rimouski, ou "terre de l'original" en indien, possède un beau port de mer pourvu de toutes les améliorations modernes: les vaisseaux venant de Terre-Neuve, de la côte nord et de la Gaspésie y apportent leurs cargaisons qui sont ensuite transportées à destination par le Canadien National (ligne Montréal-Halifax). Une excellente route la dessert et deux services d'autobus la raccordent à Ste-Anne des Monts, via Matane et au lac des Aigles. Un service fluvial et un autre d'avion la relie à Baie Comeau et à la côte nord. A noter un radiotéléphone avec la côte nord, et le poste de radio CJBR.

C'est le siège d'un évêché et le chef-lieu du comté. On y trouve une cathédrale, cinq églises, un hôpital, un hospice, un séminaire, une école normale, trois couvents, un collège, une école ménagère régionale, une d'arts et métiers, une d'agriculture, une école protestante, une du bon parler, un juvénat, plusieurs écoles primaires; 9 hôtels, un terrain de golf, deux cinémas et un aréna.

Rimouski est enfin un centre de villégiature réputé. La chasse et la pêche se font sur une grande échelle dans tout le territoire environnant.

En 1942, les citoyens de Saint-Augustin ont fait disparaître 80% des affiches en tôle sur les restaurants, les maisons et les garages. Honneur à eux!

Enlevons les clôtures inutilitaires dans les villages.

Ne faisons rien sur les fermes sans un plan d'ensemble.

Si chacun nettoyait la devanture de sa propriété, notre province serait bientôt belle.

INITIATIVES DE LA....

Suite de la page 14

Montréal, puis M. Edouard Montpetit, directeur de l'École Polytechnique de Montréal.

La Chambre prête son concours au colonel L'Heureux chargé d'organiser le régiment des Fusiliers du St-Laurent.

Une campagne de l'Emprunt de la Victoire reçoit l'appui de la Chambre. Six conférences sont prononcées par des membres de la Chambre demandant au public de souscrire généreusement.

L'enseignement primaire

A la demande de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province nous étudions la question d'enseignement primaire. La Chambre prépare des statistiques sur la scolarité et des tableaux comparatifs sont préparés.

Un dîner-causerie, organisé par la Chambre avec M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction Publique comme conférencier, permet aux membres du comité ayant étudié la question scolaire, de rencontrer le conférencier et de discuter, à la lumière des conclusions de notre étude, l'orientation que devrait prendre l'enseignement primaire dans la région.

La Chambre vote "Non"

L'Honorable Premier Ministre du Canada ayant demandé aux citoyens du pays lors d'un plébiscite national de le dégager de promesses faites antérieurement au sujet de la conscription, notre Chambre invite le public à voter "non".

Convaincus que le commerce devra prendre dans l'avenir une orientation nouvelle, notre Chambre forme un comité d'étude de la coopération avec mission de fournir aux membres les conclusions de ces études.

Récupération

Au cours de l'année, la Chambre décide d'organiser un comité de récupération. Le comité s'organise et plusieurs chars de rebuts sont récupérés à Rimouski et dans la région, puis expédiés aux industries de guerre.

Exposition artisanale

Enfin la Chambre décide de fonder un comité chargé d'étudier les possibilités d'organiser à Rimouski pour le mois de juillet 1943 une exposition artisanale. Ce comité comprenant les membres les plus actifs de la Chambre se met à l'oeuvre et fait rapport à la Chambre qu'il est non seulement possible d'organiser une telle exposition mais qu'il est également possible d'en faire un succès pour le plus grand bien de la population. L'année est terminée et on attend les élections avant de lancer le projet dans le public.

Compliments de

Au Bon Goût enrg.
SPECIALITÉS POUR DAMES Patricia Dumont, PROP.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246

PROTÉGEZ
vos
ÉPARGNES
↑
COMpte EN
BANQUE
OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE
CERTIFICATS
D'ÉPARGNE
DE GUERRE
ASSURANCE-
VIE



De l'argent gagné . . .
aussitôt dépensé

Chacun de nous est à la fois consommateur et producteur.

Comme producteur, chacun de nous voudrait que ses marchandises ou ses produits lui rapportent plus d'argent.

Comme consommateur, chacun de nous désire que le coût de la vie soit bas

Mais nous ne pouvons pas avoir ces deux avantages en même temps.

Aussi longtemps que les marchandises seront rares et l'argent abondant, les prix devront être soumis à un contrôle ou bien ils monteront de façon désordonnée.

S'il faut réduire les prix, alors le coût de revient, y compris les salaires, les gages et les matières premières doivent également être contrôlés.

Il suffit d'une personne pour tout déclencher!

Quand quelqu'un:

- offre plus que le prix autorisé;
- demande trop pour ses services;
- exige un prix trop élevé pour ses marchandises,

il aide à forger une chaîne qui oblige d'autres consommateurs à l'imiter, et personne n'en retire aucun avantage.



CETTE ANNONCE, L'UNE D'UNE SÉRIE DE MESSAGES DU GOUVERNEMENT CANADIEN, SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ENRAYER LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DE PRÉVENIR LE DANGER DE LA DÉFLATION.

Questionnaire sur la prévention des incendies

Les réponses se trouvent plus bas sur cette page.

- 1.— Quelle est la première règle de la prévention des incendies ?
- 2.— Combien de morts les feux dans les maisons causent-ils chaque année au Canada ?
- 3.— Qui devrait réparer les fils électriques défectueux ?
- 4.— Savez-vous où se trouve l'appareil avertisseur d'incendie le plus près de votre maison ?
- 5.— Combien d'incendies se produisent chaque année dans les maisons au Canada ?
- 6.— De qui prendriez-vous conseil avant d'acheter un extincteur ?
- 7.— A quels intervalles votre cheminée doit-elle être inspectée pour voir si elle est défectueuse ?
- 8.— Comment doit-on se débarrasser des rebuts ?
- 9.— Quel liquide inflammable ne doit-on pas garder dans la maison ?
- 10.— Quelle est la cause qui, à elle seule, produit le plus d'incendies chaque année ?
- 11.— Quel est le meilleur temps pour voir si votre appareil de chauffage est défectueux ?
- 12.— Si vos vêtements prenaient en feu, qu'est-ce que vous feriez ?
- 13.— La plupart des incendies

sont causés par quoi ?
La négligence des personnes.
Les rats et les allumettes.
Les incendies volontaires.

- 14.— Après avoir sonné un appareil avertisseur d'incendie, qu'est-ce que vous feriez ?
Retourner et commencer à combattre les flammes.
Attendre pour indiquer l'incendie aux pompiers.
Commencer à chercher une prise d'eau.
- 15.— Si vous sentiez du gaz qui s'échappe dans votre maison, qu'est-ce que vous feriez ?
Avertir le plombier.
Avertir la compagnie de gaz.
Frotter une allumette pour chercher la fuite.
- 16.— Avec quoi remplacerez-vous un fusible qui a sauté ?
Un gros sou.
Un fil de fer.
Un autre fusible approprié.
- 17.— Quel est le meilleur temps pour commencer à faire disparaître les risques d'incendie de votre maison ?
Dès maintenant.
Aussitôt que vous aurez un moment libre.
Dans quelques semaines.
- 18.— Quel genre d'incendie pensez-vous qu'un pompier aime le mieux ?
Une conflagration.
Un incendie qui ne se déclare jamais.
Un incendie dans une maison.

Réponses au questionnaire

- 1.— Bien tenir la maison. 2.— Environ 200. 3.— Un électricien compétent. 4.— Oui. 5.— Environ 35,000. 6.— Du chef des pompiers. 7.— Une fois par année. 8.— En les brûlant dans un incinérateur en briques ou en métal. 9.— La gazoline. 10.— Les fumeurs négligents. 11.— De

bonne heure à l'automne. 12.— Roulez-vous dans une couverture et étouffez les flammes. 13.— La négligence des personnes. 14.— Attendez pour indiquer l'incendie aux pompiers. 15.— Avertissez la compagnie de gaz. 16.— Un autre fusible approprié. 17.— Dès maintenant, durant la Semaine de prévention des incendies. 18.— Un incendie qui ne se déclare jamais.

TOUT POUR LA VICTOIRE

Achetez des
OBLIGATIONS de la VICTOIRE

POUR UN SERVICE RAPIDE ET ECONOMIQUE

EXIGEZ QUE VOS MARCHANDISES SOIENT EXPEDIEES PAR

RIMOUSKI TRANSPORT ENR.

Les commandes placées à Québec, Montréal ou à un point intermédiaire seront expédiées à Rimouski par "pool car" et livrées à votre porte par les camions de Rimouski Transport.

Agent à Montréal: Rimouski Transport Enr.

CANADIAN FREIGHT FORWARDING Co.

300 St-Sacrement, Tél. PL. 8500

Agent à Québec: RIMOUSKI TRANSPORT, ENR

LES ENTREPOTS FRONTENAC INC.

52 rue St-Pierre, Tél. 2-6444.

ET LA LIVRAISON VOUS SERA FAITE A RIMOUSKI par

RIMOUSKI TRANSPORT

Téléphone 209

Compliments de

P. E. D'ANJOU & FILS L.TEE

NEGOCIANTS EN GROS

*Epicerie, Grains, Provisions, Matériaux
de construction, Charbon.*

Rue de l'Evêché Téléphone 172

RIMOUSKI

Avec les compliments de

HOTEL MANOIR NATIONAL

Service bière et vins

Aussi service de taxi

E. B. FOURNIER, prop.

Case postale 599

Téléphone 113

174 de l'Evêché,

Rimouski.

Un roman policier

Les huit coups de l'horloge

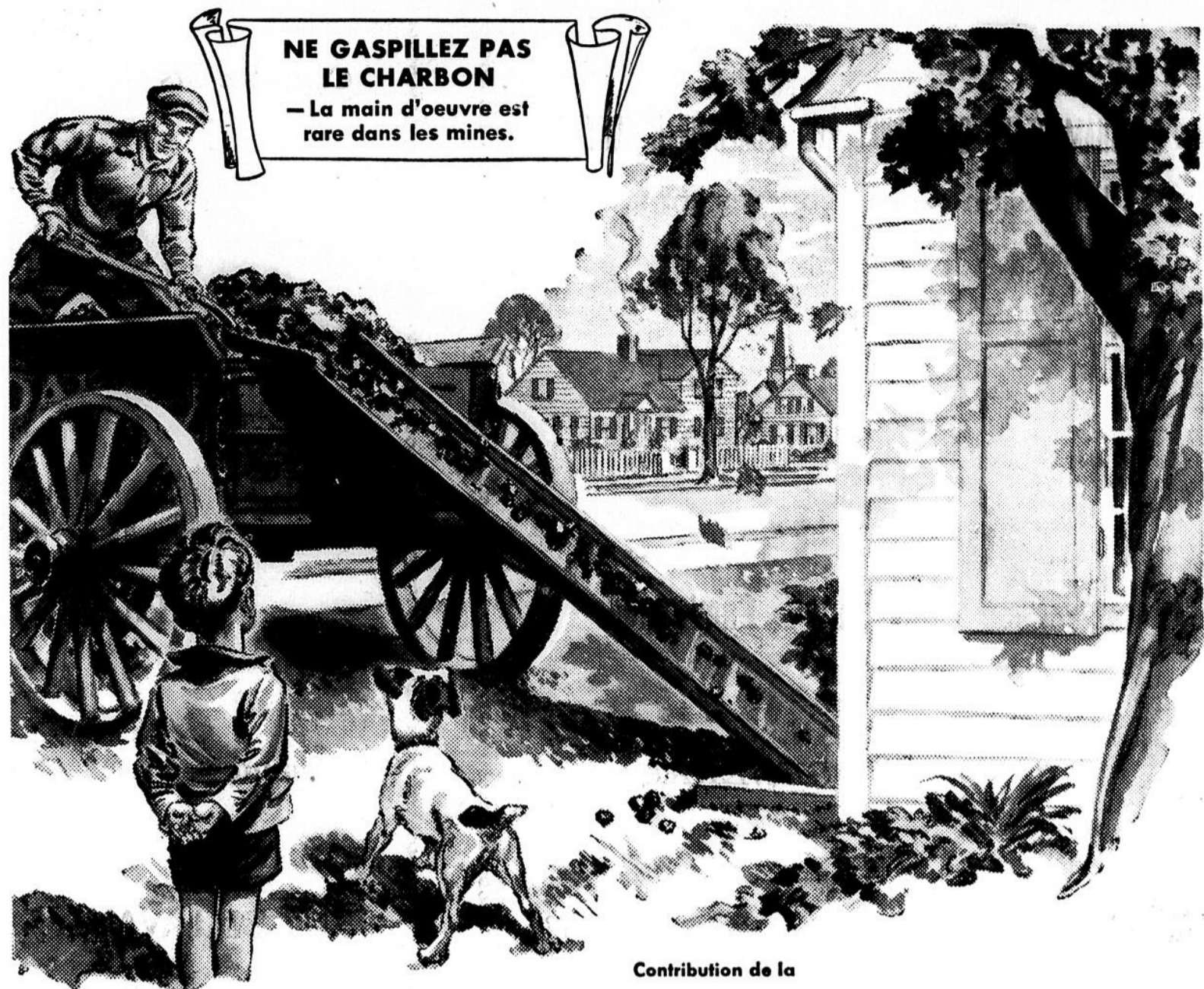
par
Maurice Leblanc

Le Prince Serge Rénine était un homme d'une grande élégance. On le distinguait facilement à cause de son visage mince, de son teint pâle et de ses yeux qui avaient tour à tour l'expression la plus douce et la plus dure.

Hortense Daniel a 26 ans. Il y a 7 ans que son mari, bizarre d'aspect, est devenu fou et a dû être interné. Elle habite depuis avec son oncle le Comte d'Aigle-roche, chez qui le Prince Rénine est invité pour quelques jours.

Rénine et Hortense, en visitant un vieux château en ruines, au voisinage, entendent sonner une horloge. Quelle stupeur leur cause cette découverte, dans un château abandonné depuis longtemps. Intrigué, le Prince, avec une habileté de policier aguerri, cherche la clef de ce mystère. Il finit par découvrir, au haut d'une petite tour, les cadavres d'un homme et d'une femme. Deux meurtres, sans doute! C'est le point de départ d'une série d'aventures qui finiront par révéler un mystère et par découvrir un complot.

Un roman de 222 pages publié par Les Editions Variétés. Prix : \$0.50; par la poste : \$0.55. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.



Contribution de la
BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

17WF

Compliments et Voeux de Prospérité à

**La Chambre de Commerce des Jeunes
de Rimouski**

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT DU BAS ST-LAURENT, Limitée

SERVICE DE PASSAGERS ET DE FRET ENTRE RIMOUSKI,
MATANE ET LES PORTS DE LA COTE NOD,
DE FORESTVILLE A CLARK CITY

Rimouski(ville) Rimouski(port) Matane

Tél. 60 Tél. 152 Tél. 164

SERAPHIN MORISSETTE, gérant.

Compliments de

MARTIN & D'ANJOU, ENR.

Assurances générales

Assurances feu, automobiles

Case postale 129

Téléphone 374

152 de l'évêché,

Rimouski.

Hommages à

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI
à l'occasion de son congrès annuel

Emile St-Pierre

Contracteur - Garagiste - Camionneur

—
TRANSPORT GENERAL
—

Case postale 689 Téléphone 53
356 St-Germain, Rimouski

Compliments de

Adelbert Lebel

EPICIER-BOUCHER

—
Viandes, Fruits, Légumes, Epicerie
—

RUE BELLAVANCE, près de la Station
RIMOUSKI, TEL. 87

Avec les compliments de

La Plomberie de Rimouski
Limitee

—
Ferblanterie, Plomberie, Chauffage et
Toiture métallique
—

Case postale 524 Téléphone 193
67 St-Jean-Baptiste, Rimouski.

Compliments de

LA MENAGERE DE RIMOUSKI

à

La Chambre de Commerce des Jeunes

Pour avoir, en 1939, lancé dans Rimouski l'idée de coopération et en 1943-44 donné quelques conférences publiques sur le même sujet.

La Ménagère opère un magasin coopératif au numéro 50 de la rue Rouleau, à Rimouski. Ce magasin est la PROPRIETE de ses 250 sociétaires.

—
Service complet et rapide. Juste poids, juste prix.
—

TELEPHONE 291

LE COMMONWEALTH DES NATIONS BRITANNIQUES

Le Premier Ministre du Canada vient de prendre part, à Londres, à une importante conférence des Premiers Ministres du Commonwealth. Avec les moyens extraordinaires de transport, que nous avons, il est aussi facile de réunir le Grand Conseil du Commonwealth, qu'une simple Commission scolaire.

La tenue de ces assises met toujours en émoi l'imagination fertile de certaines gens qui se trouvent mal à l'aise en démocratie, et leur fait soupçonner que toutes sortes de noirs complots s'y trament contre nous. Malheureusement, pour ces pessimistes timorés, le Canada revient de cette mémorable assemblée, avec un prestige encore accru.

C'est peut-être dû au prestige personnel de nos hommes d'Etat, peut-être à la renommée du Canada, peut-être aux deux à la fois, mais le fait demeure que chaque grande conférence des chefs de l'Empire, depuis l'historique réunion de 1897, alors que Sir Wilfrid Laurier déclarait, devant un auditoire ébahi, que le Canada était une nation, a ajouté à l'autonomie, au prestige et à la prospérité du Canada. Les craintes et les soupçons que l'on entretient, en certaines sphères, à l'endroit de ces consultations périodiques, sont puérides et souvent inspirées par une mesquine partisanerie politique.

Si l'on connaissait et si l'on comprenait mieux la nature des

liens qui unissent les grandes nations du Commonwealth Britannique, il ne serait pas nécessaire de dire ces choses, mais il n'y a pas dix pour cent de la jeunesse étudiante qui soit capable de parler intelligemment du statut de son pays, dans le Commonwealth des nations britanniques. Les idées du plus grand nombre, sur ce fait, sont nébuleuses; pour beaucoup, le Canada est encore une colonie de l'Angleterre, pour d'autres, il est son esclave. Il est donc facile, dans ce terrain vague de cultiver le nationalisme fanatique, fruit normal de l'ignorance. Cette lacune de notre formation nationale se fait sentir surtout, chaque fois qu'il s'agit de la défense de l'Empire.

Le Commonwealth des Nations Britanniques est le phénomène politique le plus étonnant de l'histoire moderne et l'erreur capitale de Hitler a été de ne pas le comprendre. Quand il excitait le peuple allemand à la guerre, en hurlant que les Iles Britanniques, avec une population de 44 millions d'habitants, possédaient plus du quart du globe terrestre, il prouvait qu'il ne savait rien du Commonwealth Britannique.

Quand on étudie cette structure extraordinaire, on se demande si le plan a pu être conçu par un cerveau humain, si cet édifice ne s'est pas plutôt élevé seul, sous l'action de forces en marche, vers une plus haute civilisation, indépendamment des cogitations des hommes d'Etat,

tant elle est audacieuse, c'est-à-dire, la liberté, est menacée, sur un point quelconque du globe, chacun des sociétaires croit de son devoir de le défendre, mais ce devoir, il veut l'accomplir librement. C'est pourquoi le Premier Ministre du Canada pouvait déclarer que c'était librement que le Canada était entré en guerre.

Cette communauté complexe d'états libres, indépendants les uns des autres, dispersés aux quatre coins du globe, que nuls liens visibles, nulle constitution, nul contrat ne lient, semble défier toutes les lois de la logique. Cependant, ces états sont plus unis que n'importe quelle autre combinaison politique constituée par des traités.

Qu'est-ce donc que cette force mystérieuse qui unit les nations du Commonwealth Britannique?

C'est une force que nulle puissance terrestre ne peut atteindre, car elle est toute spirituelle: un IDEAL commun, la LIBERTE, un acheminement vers un même but: une civilisation de plus en plus perfectionnée. Ces liens défient les armées mécanisées, les canons, les chars blindés et les bombardiers.

Les Allemands, qui ont mis toute leur confiance dans la force des armes, voient avec stupeur leurs armées, qui semblaient invincibles, se briser contre la volonté de peuples libres et unis. Le dernier acte de ce grand drame, qui vient de commencer, marquera leur destruction complète.

Les nations du Commonwealth Britannique n'ont pas de supergouvernement, pas d'administration centrale, pas de dette publique commune, pas de banque impériale, pas de système monétaire uniforme. Chacun des membres de la communauté possédant ces organismes, mais indépendamment et sous des formes variées, convenant à ses besoins particuliers.

Quand le patrimoine commun des nations du Commonwealth,

est menacé, sur un point quelconque du globe, chacun des sociétaires croit de son devoir de le défendre, mais ce devoir, il veut l'accomplir librement. C'est pourquoi le Premier Ministre du Canada pouvait déclarer que c'était librement que le Canada était entré en guerre.

Nous comprenons maintenant pourquoi les conférences périodiques des chefs du Commonwealth ne peuvent pas être autre chose que des consultations. Aucun membre, ni aucune majorité des membres, ne peut imposer à un autre membre, une politique dont il ne veut pas. Toute décision, prise par la conférence, ne devient opérante que si elle est ensuite ratifiée par les parlements respectifs des membres, ce qui démontre, encore une fois, que ce sont des nations libres qui ont délibéré.

Le grand orchestre de la propagande nazie a exploité, à son extrême limite, le thème impérialiste contre le Commonwealth Britannique. Les tartufes de Berlin excellent dans l'art d'étiquetter leurs propres turpitudes sur le blason des autres nations. Ils ont pu ainsi, tromper des milliers de gens avec l'épouvantail impérialiste.

Le Commonwealth des Nations Britanniques ne possède pas un pouce de terrain, en commun. Il n'est ni une personne juridique, ni un organisme gouvernemental. Ne pouvant posséder ni acquérir de territoire, il va de soi qu'il n'a pas l'intention d'en acquérir et du coup tombe à plat le grand opéra de la propagande nazie.

Le fait saillant de la dernière conférence est que c'est le chef d'un dominion qui, il n'y a pas encore très longtemps, n'était

qu'une simple colonie, qui a fait rejeter une proposition soumise par le représentant du membre le plus influent du Commonwealth: l'Angleterre. Le Premier Ministre canadien a été écouté, parce que ladite proposition allait à l'encontre de l'esprit même qui doit guider et inspirer cette grande société.

On a admiré l'attitude du Premier Ministre du Canada; il n'y avait là cependant, rien d'extraordinaire, car en faisant échec au projet de Lord Halifax, il agissait strictement en vertu des prérogatives des membres du Commonwealth.

On objectera le cas de l'Inde. Nous y reviendrons. Je me contenterai de dire, pour le moment, que l'Inde n'est pas membre du Commonwealth Britannique et quand on comprendra la raison on en saura que dans les vingt principales langues parlées dans les 562 états hindous, il n'existe pas de mot pour exprimer l'idée INDE.

Le sentiment national n'est pas encore formé, en ce pays. Il y a bien des agitateurs, genre Ghandi, mais pas de chefs véritables.

Si l'Angleterre accordait aujourd'hui à l'Inde, son autonomie, elle lui ferait un bien mauvais cadeau, car elle vouerait le pays à la guerre civile et les classes inférieures à l'esclavage. Quand l'Inde pourra se gouverner seule, sans danger pour la liberté de tous ses habitants, rien ne l'empêchera d'avoir son autonomie et de faire partie du Commonwealth des Nations Britanniques libres, si elle le désire.

J.-B. COTE

Publié sous les auspices du Syndicat des Auteurs Canadiens, Enr., Case postale 39, Rimouski, Qué.

Hommages à

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI
à l'occasion de leur congrès annuel

LE PHARMACIE BON SECOURS

La seule pharmacie propriété d'un
médecin à Rimouski
Dr VICTOR LEPAGE, prop.

Case postale 270 Téléphone 120
242 St-Germain, Rimouski

Compliments de

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED

Service des ventes de la campagne

CHARLES THEBERGE

représentant du district de Rimouski

Vingt
Compliments de

ERNEST DOUCET

EPICIER LICENCIE
Epicerie en général

Bières et porters de toutes sortes

68, Ave de l'Evêché (près de l'Aréna)
RIMOUSKI

Salon de barbier

CINQ BARBIERS DE LONGUE EXPERIENCE

Renommés auprès d'une vaste clientèle

Situé près de la gare, 154, Ave de l'Evêché.
M. Ernest Doucet, prop.

SHOE SHINE PARLOR

ATELIER SYNDICAL FERME:
Les cinq barbiers de même que le propriétaire
sont tous syndiqués catholiques

VISITEZ NOUS ET VOUS AUREZ SATISFACTION

Compliments de la

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC SUCCURSALE DE RIMOUSKI

Une coopérative des coopératives

Téléphone 143

Rimouski, Qué.

Hommages à

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI

ALBERT MICHAUD

Marchand général gros et détail

Distributeur des automobiles Chrysler et
Plymouth et les camions Fargo.

56 de l'Evêché 58 de l'Evêché
RIMOUSKI

Compliments de

WOODHOUSE & Cie

Meubles, vêtements et fourrures.

158 St-Germain Téléphone 191
RIMOUSKI.

LE MIRACLE AGRICOLE

Une statistique fédérale nous apprend que le revenu net du fermier québécois depuis quatre ans a passé de 99 millions à 179 millions de dollars.

En 1943, cela fit 80 millions de plus en poche. Certes, ces bidoux ne sont pas entrés tout seuls. Ils représentent plus de labeur, plus de sueur, avec, par-ci par-là, quelques petits sacres inoffensifs contre les restrictions et embêtements de tous genres. Mais 80 millions additionnels font tout de même très bien dans le décor. En 1934, la situation était beaucoup moins reluisante: pas loin d'un tiers des fermes produisaient à perte.

Le cultivateur de chez-nous a donc été un peu là, comme on dit. La femme et les enfants eux aussi y étaient. Les politiciens parlent de miracle agricole. Le mot n'est pas du tout exagéré. La place nous manque pour prouver ici avec des chiffres que récoltes et bestiaux ont donné des rendements totaux cinq fois plus élevés que durant l'autre guerre. Faire cinq fois mieux, n'est-ce pas miraculeux?

Donc, premier facteur: la bonne volonté de l'agriculteur.

Deuxième adjuvant: la température en somme élémentaire depuis 1939.

Troisième adjuvant: les subsides gouvernementaux: approximativement un million et demi de dollars par année. Au bon moment, une petite tape amicale sur l'épaule ne nuit pas.

Mais, à notre avis, ce qui a facilité l'accès à d'aussi hauts paliers, c'est la meilleure

culture. Vingt-cinq ans d'enseignement agronomique ont porté fruit. Un progrès énorme est visible dans les soins donnés aux plantes et aux animaux, et en général, dans l'exploitation de toute la ferme. C'est un autre homme qui cultive: autre cerveau, autres méthodes.

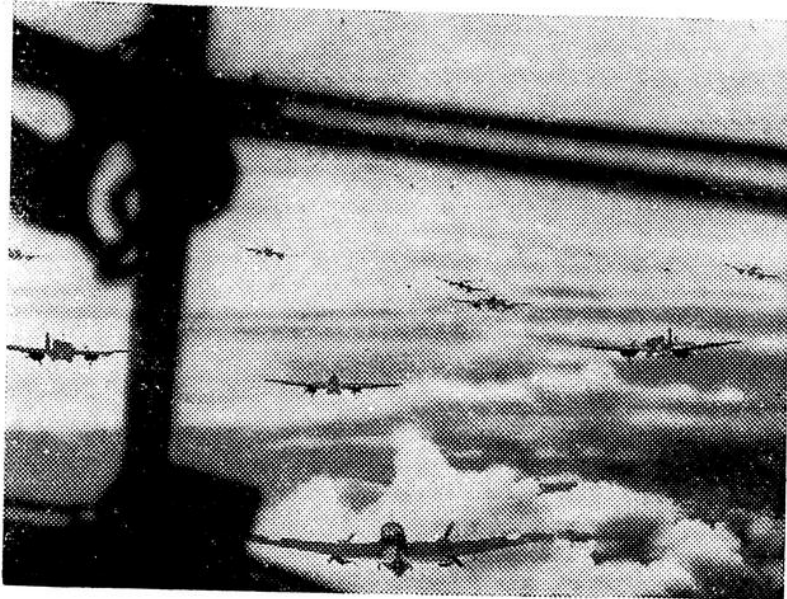
Où vont les 80 millions de surplus dont nous parlions tantôt? On épuiserait un encrier sur ce

vaste sujet. Contentons-nous de souhaiter qu'une certaine partie de cet argent des années d'abondance sera mise de côté pour assurer l'avenir. C'est plus que jamais le temps d'économiser. Un septième et probablement dernier emprunt national sera lancé en octobre. Belle occasion de faire un bon placement et, par la même occasion, finir une "job".

A. Létourneau.

Article d'Armand Létourneau, sous la rubrique "Agriculture et Finance"

DES AVIONS AUSTRALIENS BOMBARDENT LES INSTALLATIONS JAPONAISES EN NOUVELLE-BRETAGNE



Des bombardiers "Beaufort", construits en Australie et montés par des équipages australiens, ont attaqué les installations japonaises près de la rivière Parenga, en Nouvelle-Bretagne. C'était l'opération de jour la plus considérable encore entreprise par l'aviation australienne. Des Spitfires et des Kittyhawks escortaient les bombardiers. La photo ci-dessus a été prise pendant que les appareils australiens se dirigeaient vers leur objectif.

Compliments de

GARAGE MICHAUD ENR.

Roméo Gagné, prop.

Case postale 356 Tél. 297, privé 192

58 de l'évêché,

Rimouski

COMPLIMENTS DE

LA CIE DE BOIS DE LUCEVILLE Ltée
Fournisseurs de matériaux de construction

BOIS A FINIR ET PLANCHE MURALE.

L. P. ST-LAURENT, Prés.

Téléphone 94-m-1

LUCEVILLE Qué.

COMPLIMENTS DE

Hotel George VI
RIMOUSKI

COMPLIMENTS DE

La Compagnie Santerre Limitée
RIMOUSKI

AVEC LES COMPLIMENTS DU

Syndicat de Rimouski

Spécialités pour hommes, dames et enfants

226 St-Germain,

RIMOUSKI,

Téléphone 31

Avec tous les meilleurs souhaits

D'UN AMI

Compliments de

**IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI
LIMITEE**

*Case postale 538 Téléphone 31
222 St-Germain, Rimouski, Qué*

Avec les compliments de

HENRI JACOB

*Embouteilleur autorisé des liqueurs
PEPSI-COLA, ORANGE,
CREME SODA, et PLUS 4*

*Case postale 457 Téléphone 218
327 St-Germain, Rimouski, Qué.*

Compliments du

CURB SERVICE

CHEZ TONY

LE MEILLEUR ENDROIT EN VILLE POUR
MANGER UN STEAK

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A DEUX HEURES P.M.

Service de taxi téléphone 418

C. P. 131 St-Germain Est Tél. 418

Avec les compliments de la

BOULANGERIE DES ROSIERS

BOULANGER-PATISSIER

Pain de luxe et pâtisserie de choix

*Case postale 74 Téléphone 251
9 St-Paul, Rimouski, Qué.*